

TEMPS PROBABLE:
REGION PARISIENNE. — Première journée de fête, beau temps. Ciel peu nuageux. Vent modéré de nord-est. Un peu frais. Nuit: 2°. Jour: 9°.
EN FRANCE. — Beau temps général, par vent modéré de nord-est. Un peu de mistral valais du Rhône. Plus frais.
SOLEIL: Lever, 6 h. 37; coucher, 46 h. 32.
LUNE: Nouv. le 14 nov.; prem. quart, le 5.

9^E JOURNÉE DE LA CRISE MINISTÉRIELLE

Les négociations de M. Clémentel ayant échoué M. Tardieu est chargé de former le cabinet



M. Tardieu photographé à 22 heures à sa sortie de l'Élysée au milieu des journalistes

L'échec des pourparlers de M. Clémentel a été provoqué par les conditions posées au cours des entretiens de la journée par M. Daladier qui exigeait le portefeuille de l'Intérieur rendant impossible la constitution d'une majorité

APPELÉ A 22 HEURES PAR M. DOUMERGUE, M. TARDIEU A AUSSITOT COMMENCÉ SES CONSULTATIONS

blicaine. Il avait l'intention de réserver sept portefeuilles — trois pour les sénateurs et quatre pour les députés — aux radicaux socialistes. Bref, la combinaison s'annonçait bien. Une seule chose pouvait, semble-t-il, la faire échouer: le refus de participer des radicaux socialistes. Mais c'était là une éventualité que les sénateurs et les députés valaisiens en grand nombre refusaient d'envisager. On annonçait une lutte sévère entre participationnistes et antiparticipationnistes. A la vérité, il était à peu près certain que M. Daladier et ses amis seraient obligés de se replier...

Hier matin, M. Clémentel, de plus en plus convaincu que les radicaux accepteraient les offres qu'il leur avait faites, poursuivait ses consultations. Il s'entretenait avec les principaux chefs du parti valaisien et demandait à M. Daladier d'entrer dans la combinaison. Au préalable, il avait vu M. Tardieu, à qui il avait offert la Marine — portefeuille important entre tous, à la veille de négociations navales. M. Tardieu avait assuré M. Clémentel de son concours. M. Clémentel put ainsi offrir à M. Daladier le portefeuille de la Guerre que le chef du parti valaisien désirait de longue date. M. Daladier refusa. Il se réservait visiblement pour la réunion du groupe radical socialiste.

Ce refus n'arrêta pas M. Clémentel, qui, à 14 heures, M. Camille Chautemps et plusieurs députés radicaux. Ceux-ci acceptèrent sous la réserve que le groupe se prononcerait pour la participation.

Au début de l'après-midi, le cabinet était virtuellement constitué. Il se présentait ainsi:
Président du Conseil et Commerce: M. Clémentel; Affaires étrangères: M. Briand; Justice: M. Camille Chautemps; Intérieur: M. Jean Durand; Finances: M. Chéron; Guerre: M. Tardieu; Marine: M. Daniélou; Travaux publics: M. Laval; Travail: M. Loucheur; Instruction publique: M. Steeg; Agriculture: M. Queuille; Pensions: M. Rœlff; Colonies: M. Paganon; Air: M. Laurent Eynac.

Sous-sécretsaires d'Etat
P. T. T.: M. Germain-Martin; Présidence du Conseil: M. Serré; Alsace-Lorraine: M. Jourdain; Enseignement technique: M. Marchand; Finances:



MM. Montigny (à gauche) et Daladier

Réunis dans l'après-midi, sous la présidence de M. Daladier, les membres du groupe parlementaire radical socialiste, Chambre et Sénat, en même temps que les membres du bureau du comité exécutif du parti, entendaient un exposé de M. Herriot. M. Herriot a indiqué qu'il venait d'être reçu, en même temps que MM. Malvy et Chautemps, par M. Clémentel, auprès duquel il avait trouvé MM. Caillaux, Maurice Sarraut et une délégation du bureau de la gauche démocratique du Sénat.

Appelé à donner des précisions sur son programme, M. Clémentel a déclaré qu'au point de vue général de la fiscalité et à celui plus particulier des dégrèvements, il était d'accord avec la commission des finances. De même souscrit-il à la réduction proposée des crédits militaires. Pour la question des améliorations sociales, il est disposé à y consacrer une grande partie des plus-values budgétaires.

Parlant également des vues de son groupe pour ce qui concerne les questions extérieures, M. Clémentel est favorable à l'amnistie, exception faite de son application aux délits de droit commun.

Au point de vue politique, il a déclaré vouloir exclure de la composition du ministère les membres du groupe Marin, les démocrates popu-

laire et le groupe Maginot-Reynaud (action démocratique et sociale).

Pendant que les radicaux délibéraient, M. Montigny se rendait au



M. Chautemps et M. Bienvenu-Martin

près de M. Clémentel. Celui-ci était amené à lui demander son concours. M. Montigny répondit qu'il ne pourrait accepter que si son chef, M. Daladier, lui-même, faisait partie de la combinaison.

Mais il a refusé, observa M. Clémentel.

Offrez-lui l'Intérieur, je suis convaincu qu'il acceptera. M. Daladier fut alors mandé. Une conversation à cinq ou six s'engagea aussitôt, au cours de laquelle on fut amené à constater que la présence de M. Daladier place Beauvau empêcherait le cabinet de rallier une majorité.

Et il fallait toutes les voix des membres de la gauche radicale et celles des républicains de gauche étant donné que M. Clémentel avait pris l'engagement de ne pas faire appel à l'action démocratique et sociale (groupe Maginot).

Un effort de conciliation fut tenté par tous.

Acceptez la Guerre, dit-on à M. Daladier.

Non! Et M. Camille Chautemps de joindre ses instances à celles des autres présents.

Je devais recevoir la vice-présidence du Conseil et la Justice, que Daladier me remplace, j'irai à l'Intérieur.

Non! répondit une fois encore M. Daladier.

Et il maintint qu'il n'accepterait que l'Intérieur.

L'intransigence, les exigences de M. Daladier devaient faire tout casser. En effet, le chef du parti radical se retirant, M. Camille Chautemps, sentant que le groupe radical serait divisé, suivit son collègue. Et ainsi M. Clémentel se vit privé du concours des radicaux de « marque » sur lesquels il comptait. La combinaison ne pouvait plus se faire.

M. Clémentel devait aller mettre au courant, au début de la soirée, M. Doumergue des incidents qui

s'étaient produits. Et en sortant de l'Élysée il faisait connaître qu'après M. Daladier il avait, à son tour, renoncé à former le ministère.

L'attitude de M. Daladier, la décision de M. Clémentel ont donné lieu à de nombreux commentaires. La plupart des membres des deux Chambres appartenant au groupe valaisien que nous avons pu interroger dans la soirée ne nous ont pas caché le mécontentement que leur causait l'échec de la combinaison. Ils nous ont déclaré qu'ils regrettaient formellement que M. Clémentel n'ait pas cru devoir passer outre. Le cabinet se serait fait quand même. Et avec le nombre de radicaux indiqués par M. Clémentel.

Le raisonnement de M. Clémentel était le suivant. Il me faut toutes les voix, sans exception aucune des groupes allant des républicains socialistes aux républicains de gauche inclus. Si les radicaux sont divisés plus de majorité... Inutile de continuer.

Telle est la physionomie de la journée d'hier qui, commencée sous des auspices favorables, se termine par une impasse.

Et maintenant, M. André Tardieu est chargé de constituer le cabinet. Réussira-t-il? Et vite? Il y aura aujourd'hui dix jours que la crise est ouverte. Il importe que les Chambres reprennent leurs travaux au début de la semaine prochaine si elles veulent que l'œuvre législative soit menée à bien dans les délais normaux.

Le ministre de l'Intérieur fera tout ce qu'il dépendra de lui pour dénouer la crise, une des plus compliquées que nous ayons connues. Sans doute essaiera-t-il de constituer un ministère d'apaisement. M. Tardieu doit revoir ce matin le Président de la République. Dans quelques heures nous saurons si M. Tardieu accepte définitivement la mission de former le cabinet.

Charles MORICE

On trouvera en deuxième page: la journée de M. Clémentel, et en troisième page: les négociations de M. Tardieu.

Les cérémonies de la Toussaint



MM. Renard et Chippaux au monument des victimes du devoir

M^{me} WEILLER condamnée à 5 ans de prison

Le jury avait retenu les coups et blessures mais sans intention de donner la mort et accordé les circonstances atténuantes

LA DERNIÈRE AUDIENCE FUT TRÈS ÉMOUVANTE

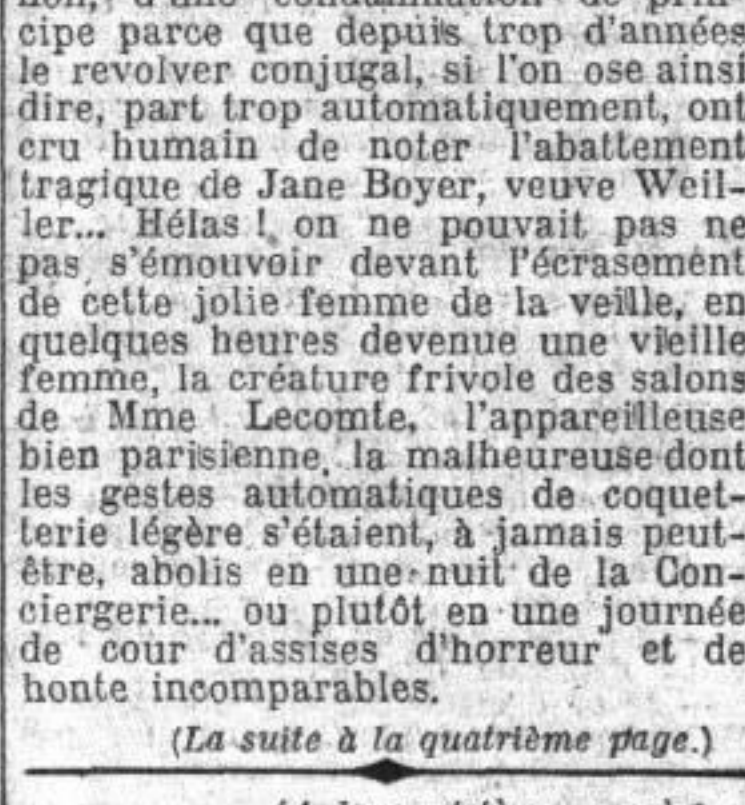
M^{me} NancioniM^{me} Delorsy

La seconde journée, la journée décisive de ce procès — dont on peut dire qu'il demeure sans point de comparaison avec aucun autre de ce temps, quand il est, précisément, le procès de certaines mœurs de ce temps dans un monde par fortune beaucoup plus restreint que ne l'ont prétendu quelques alarmistes de la morale — ne fut ni moins émouvante, ni moins riche en incidents violents ou terribles que la première.

Si l'accusée, frémissante dans l'attente d'un verdict dont elle pouvait justement redouter la rigueur, se vit épargner la discussion, tellement redoutable des circonstances dernières du drame, il lui fallut encore entendre le récit de ces turpitudes dont son défenseur — puis-je le dire — ne pouvait pas ne pas s'émouvoir devant l'écrasement de cette jolie femme de la veille, en quelques heures devenue une vieille femme, la créature frivole des salons de Mme Lecomte, l'appareilleuse bien parisienne, la malheureuse dont les gestes automatiques de coquetterie légère s'étaient, à jamais peut-être, abolis en une nuit de la Concorde... ou plutôt en une journée de cour d'assises d'horreur et de honte incomparables.

(La suite à la quatrième page.)

(A la quatrième page): LES CÉRÉMONIES DE LA TOUSSAINT



MM. Renard et Chippaux au monument des victimes du devoir

Le drame de la race juive

Des ghettos d'Europe à la Terre promise

par Albert LONDRES

Ce que disent les Arabes:

« NOUS NE VOULONS PAS DU FOYER NATIONAL JUIF »

« Les juifs de ce foyer national nous nuisent, nous briment, nous déposèdent ».

Et ils réclament:

- 1^o Suppression de la déclaration Balfour telle qu'elle est rédigée et telle qu'elle est appliquée;
- 2^o Election au suffrage universel et formation d'un gouvernement arabe;
- 3^o Limitation de l'immigration juive;
- 4^o Suppression des lois favorisant les juifs et leurs industries.

ooo

Voilà clair. Que disent les Arabes?

Dix d'entre eux se sont réunis à Jaffa ce matin. Cinq Arabes musulmans: le sheikh Monafar, Omar Bihari, président du comité islamico-chrétien; Mahmoud Aboukhadra, ancien gouverneur de Jaffa, maire de Gaza; Hilini Aboukhadra, Ismaël Nashashibi.

Trois Arabes catholiques: Nasri Thalamas, Nicolas Berouti, Edmond Roch.

Deux Arabes grecs orthodoxes: I. D. Elissa, Anton Malak.

Quand ils se furent comptés, l'un d'eux, Edmond Roch, prit une automobile, gagna Tel-Aviv, apparut sur le perron de l'hôtel Palatin. Il venait me chercher.

Je le suivis.

On traversa Tel-Aviv assez nerveusement, le volant impérial. Dans la grande rue de Jaffa, l'auto stoppa. On descendit. Edmond Roch me précéda, nous gravâmes un escalier. Une porte s'ouvrit. Nous la poussâmes. Une grande pièce. Les Arabes sont là. L'atmosphère est chargée d'électricité. Les Arabes sont debout, frânes d'allure. Serrements de mains. Contact des regards. Onze chaises. On s'assied.

Il s'agit de dire que la grande pièce qui, hors les sièges, est nue, semble encombrée de leurs revendications. Les dix sont dix locuteurs prêts à fonder à cent à l'heure. Fermons les passages à niveau. Suivons le train!

Tous se tournent vers le sheikh Monafar. Coiffé du tarbouche, entouré de blanc, insigne de son caractère sacré, Monafar prend la parole.

Il a le visage triangulaire, une peau sèche, un regard bien trempé, une langue nette.

Il commence:

Le pays de Palestine est un pays arabe; les Arabes étaient dans ce pays bien des années avant les juifs.

Les neuf autres approuvent par des murmures.

Les juifs, au cours de l'Histoire, ont occupé accidentellement quelques coins de la Palestine, mais jamais toute la Palestine. Pendant leur règne, qu'ont-ils créé? Ils n'ont rien laissé comme civilisation. Comme marque de leur domination, que voit-on? Rien. Les Romains les ont chassés. Ils sont partis. Le pays n'a rien gardé d'eux. Voilà pour le très vieux passé.

Cinq cent soixante ans plus tard, l'Islam triomphait. Nos pères ont repris la terre, ici, et l'ont rendue à leur ancienne nationalité.

Depuis lors, nous étions chez nous.

Chez les Turcs?

Enfin, nous étions presque entre nous. Voilà jusqu'à la Grande Guerre. Pendant la guerre, les nations se sont réveillées. La nation arabe comme les autres.

Il s'agit de dire que la grande pièce qui, hors les sièges, est nue, semble encombrée de leurs revendications. Les dix sont dix locuteurs prêts à fonder à cent à l'heure. Fermons les passages à niveau. Suivons le train!

Tous se tournent vers le sheikh Monafar. Coiffé du tarbouche, entouré de blanc, insigne de son caractère sacré, Monafar prend la parole.

Il a le visage triangulaire, une peau sèche, un regard bien trempé, une langue nette.

Il commence:

Le pays de Palestine est un pays arabe; les Arabes étaient dans ce pays bien des années avant les juifs.



FEMME ARABE



MARCHAND DE LIMONADE

Nous, avons demandé, à travers les mers, à faire revivre notre ancien royaume. Et nous reçûmes, à ce sujet, des promesses non douteuses de l'Angleterre et de la France.

A plusieurs reprises, lance l'un des dix.

Sous les Turcs...

Me voyant sans doute involontairement sourire:

Sous les Turcs, nous étions durement menés, mais nous avions des représentants au Parlement, des ministres dans le cabinet de Constantinople. Cependant, nous



UNE RUE À JAFFA (Croquis de Rouquayrol)

ne cessions, chaque jour, de réclamer une plus grande liberté.

La langue officielle était l'arabe.

Eh bien! malgré le lien religieux nous unissant aux Turcs, l'amour de la liberté nous a poussés contre les Turcs. Nous nous sommes joints aux alliés dans l'espoir d'une indépendance complète.

Les alliés gagnent la bataille. Dans cette bataille, notre sang a coulé. Le grand royaume arabe apparaît à nos yeux. Soudain, tout s'évanouit. Nous ne restons qu'avec un vieux rêve.

Jadis, nous n'étions qu'une unité: Syrie, Palestine, Mésopotamie...

Cela est une autre question.

Admettons. Restons en Palestine. Nous sommes sept cent mille, n'est-ce pas? On peut dire, je crois, que nous formons un foyer national. Comme récompense, lord Balfour nous envoie les juifs pour y former également un foyer national. Un foyer national dans un autre foyer national, c'est la guerre!

L'assemblée approuve bruyamment.

Vous ne voulez pas de juifs?

Erreur! Nous ne voulons pas de foyer national juif. Vous savez qu'il est trois espèces de juifs en Palestine. Les vieux juifs religieux qui viennent ici pour mourir...

Vous les y avez aidés!

Ce n'est pas nous qui avons commencé les massacres! Pas nous! crient les dix musulmans. Le premier tué de cette série fut un Arabe, Sidi Akaché, égorgé dans le quartier Sheikh Zorah, à Jérusalem, par un juif.

Quelle date?

Ils cherchent et disent le 26 août. Les événements ont commencé le 23. Peut-être se trompent-ils de



M. René Besnard et M. Caillaux

pour la Guerre. Il avait arrêté, dans son esprit, les noms des autres sénateurs ou députés auxquels il comptait faire appel pour former son cabinet de « conciliation répu-



— Moi, si j'étais le Président de la République...
— Eh ben! que tu ferais...
— J'sais pas, mais j'en aurais marre!

chiffre ? Aucune confirmation du fait, cependant. Mais les dix Arabes l'affirment. Je le note. Le calme se rétablit. Monafar le sheikh reprend :

— Ensuite, les juifs d'avant 1910, les juifs du Baron. Ils ont acheté la terre, ils font de l'agriculture, non de la politique. Enfin, les juifs de lord Balfour, les sionistes. Nous n'avons rien à dire contre les pieux juifs ni contre les juifs du Baron, ceux-là peuvent vivre en paix chez nous ! (Orient) Voilà que tu ne sais déjà plus que ce sont justement les pieux juifs que tu as massacrés ! Mais, avec les autres, la guerre est déclarée.

— Que leur reprochez-vous ?

De nouveau, les voix s'élèvent ensemble :

— D'être un « ramassés » de tout ce que l'Europe ne veut pas ! De vouloir nous chasser !... De nous traiter en indigènes !... Voyons ! le monde ignore-t-il qu'il y a sept cent mille Arabes ici ? Si vous voulez faire ce que vous avez fait en Amérique, ne vous gênez pas, tuez-nous comme vous avez tué les Indiens et installez-les !... Nous accusons l'Angleterre ! Nous accusons la France !... M. Fernand Bouissou, qui paraît, à la manière, ne serait pas de trop pour mettre de l'ordre là-dessus !

— Des faits ! leur dis-je.

— Premièrement, nous leur reprochons de nous ruiner. Exemple : la municipalité de Tel-Aviv, par suite de dépenses primaires, était endettée de cent mille livres. Le gouvernement palestinien a payé cette dette avec l'argent du trésor, et ce trésor c'est nous qui l'alimentons par l'impôt. Autre exemple : la Palestine est toute en travaux. On ne la reconnaît plus. Nous n'éprouvons nullement le besoin de cette transformation. A quoi bon l'électricité ? A quoi bon toutes ces routes ? On fait des routes pour donner à manger aux ouvriers juifs. L'ouvrier juif travaille huit heures, l'ouvrier arabe travaille douze heures. L'ouvrier juif est payé deux fois plus que l'ouvrier arabe. Le gouvernement que nous subissons n'est pas un gouvernement mais une association de bienfaisance pour étrangers.

Deuxièmement, nous leur reprochons de nous brimer. Les lois du pays sont faites par un Anglais, un juif, M. Ben-Tchik. Ces lois sont contre l'Arabe et pour le juif. Pour le même délit : deux livres d'amende au juif, deux mois de prison à l'Arabe.

Troisièmement, nous leur reprochons de nous pousser hors de chez nous. Le pays s'appelle Palestine, ils l'ont baptisé Eretz-Israel (Terre d'Israël) ! La seule langue était l'arabe, ils ont fait accepter l'hébreu à égalité. Ils achètent nos meilleures terres. (Pourquoi les leur vendent-ils ?) Ils disent : « Si vous n'êtes pas contents, prenez les os de vos prophètes et allez-vous en ! »

A la place du juif errant, alors, l'Arabe errant ?

— Messieurs, leur dis-je, quelles conditions posez-vous pour ne plus égorger les juifs ?

Tamulte ! Ils n'ont pas égaré les juifs ! Non ! Du moins, si je comprends bien, ils ne les ont pas égarés pour les égorger, mais seulement pour attirer l'attention sur le sort fait aux Arabes.

— Nos conditions, reprend le sheikh, les voici :

1^{re} Suppression de la déclaration Balfour telle qu'elle est rédigée et telle qu'elle est appliquée ;

2^e Election au suffrage universel et formation d'un gouvernement arabe ;

3^e Limitation de l'immigration juive ;

4^e Suppression des lois favorisant les juifs et leurs industries.

— Croyez-vous que les cinquante-deux nations signataires de la déclaration Balfour puissent revenir sur leur parole ?

— Ce n'est pas notre affaire !

En effet, comme nations, ils semblent ne vouloir connaître que la cinquante-troisième et la cinquante-quatrième : l'Arabe et la juive !

— Messieurs, j'ai vu vos deux chefs à Jérusalem : le grand mufti et Ragheb bey El Nashashibi. J'ai demandé au grand mufti : « Les massacres cesseront-ils ? »

Le grand mufti, dont la jeunesse n'est pas imprudente, a frappé dans ses mains. Nous étions sur sa terrasse donnant sur la mosquée d'Omar. Le soir s'empara du mont des Oliviers. Tout semblait tendre au-

tour de nous. A son appel des serviteurs accoururent. Ce descendant du Prophète demanda du papier. Je lui prêtai un crayon. Il me répondit par écrit : Voici ce document.

Et lui : « On ne doit pas espérer une amélioration réelle et continue en Palestine, une sécurité constante, un calme général, des relations bienveillantes entre les habitants du pays si : 1^{er} l'on ne délaisse pas la politique injuste, contraire à la nature des choses, que renferme la déclaration Balfour, politique exigeant l'asservissement de la majorité à la minorité ; 2^e si l'on ne suit pas un régime de justice et d'équité. Ce régime consiste dans la formation d'un Etat représentatif démocratique que dirigeront tous les Palestiniens, arabes et juifs, en proportion de leur nombre respectif. »

— Etes-vous d'accord avec votre grand mufti ?

— Oui !

— Ensuite, messieurs, j'ai quitté le vieux Jérusalem. Br ! quel silence ! Quel froid dans le dos ! Heureusement, je ne portais pas de col Danton ! D'ailleurs, chaque fois que je voyais une ombre, je ne manquais pas de crier : « Attention ! je viens de Paris et non de Tel-Aviv ! » Bref, je gagnai la mairerie. Ragheb bey El Nashashibi voulut bien me recevoir. Ragheb bey, qui est un preux, avait encore plus de franchise dans le regard que trois mois auparavant, si toutefois la chose était possible.

— Eh bien ! monsieur le maire, lui dis-je, êtes-vous payé ? Au prix du sang ! m'avez-vous dit, en mai dernier : le sang est versé !

Ragheb bey me regarda avec un grand étonnement. Il me parla sans périphrases. Il me dit que tant que la déclaration Balfour existait rien ne serait terminé et que si les troupes anglaises partaient, tout recommencerait.

— Etes-vous d'accord avec le maire de Jérusalem ?

— Oui !

— Voyons ! dis-je encore à votre chef, vous ne pouvez cependant pas tuer tous les juifs. Ils sont cent cinquante mille. Il vous faudrait trop de temps !

— Mais non ! fit-il d'une voix très douce, deux jours !

— Soixante-quinze mille par jour ?

— Mais oui !

Je demandai aux dix s'ils étaient d'accord avec Ragheb bey ?

— Sur le fond, oui !

— Alors, messieurs, quand les troupes anglaises reprendront le bateau, faites-moi l'amitié de me téléphoner. Voici mon adresse. Je reviendrai vous voir travailler. A bientôt !

(A suivre.) Albert LONDRES.

LE LAIT A 1 fr. 90 A PARIS

La Fédération des laiteries coopératives de la région parisienne a communiqué, hier, la note suivante :

La Fédération des laiteries coopératives et syndicates laitiers de la région de Paris, réunie en assemblée générale le 23 octobre 1929, a décidé de porter à 1 fr. 90 le litre le prix de vente du lait au détail à Paris.

Cette nouvelle augmentation se justifie par une dévaluation incessante des frais de production.

Les sociétés laitières de ramassage ont été invitées à appliquer ce prix et à payer le lait en conséquence à leurs fournisseurs syndiqués.

La prime de distribution des premiers est portée de 17 à 18 centimes par litre.

On sait que, l'an dernier, à pareille époque, le prix du litre de lait avait été porté à 1 fr. 75, et qu'à la suite de cette augmentation une information judiciaire, dont les résultats ne sont pas encore connus, avait été ouverte contre les directeurs des sociétés laitières alimentant Paris.

Aujourd'hui éclipse partielle de soleil

Aujourd'hui 1^{er} novembre, aura lieu une éclipse annulaire de soleil. Mais elle ne sera visible sous cet aspect que dans l'Atlantique et l'Afrique occidentale.

En Europe occidentale elle ne sera que partielle. A Paris, notamment, elle commencera à 10 h. 45, atteindra son maximum à 11 h. 4 et finira à 12 h. 1.

La grandeur sera de 0,294, ce qui signifie que 22,4 % du disque solaire seront occultés lors du maximum.

LA SITUATION EST EXCELLENTE EN BOURSE DE PARIS

Le ministre des Finances a reçu hier matin le syndicat de la Compagnie des agents de change, les directeurs des grands établissements financiers de Paris et le directeur du mouvement général des fonds.

Les personnalités ainsi réunies ont été amenées à constater la situation parfaitement saine du marché de Paris, l'absence de positions spéculatives et la reprise des achats au comptant par la clientèle française.

— J'ai déclaré à ce dernier, ajoute le

LA CRISE MINISTERIELLE

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Après l'entretien qu'il eut mercredi soir à l'Office du commerce, M. Clémentel avait regagné Versailles.

Le président de la commission des finances du Sénat revenait à Paris, hier matin, en passant par Garches, où il était allé voir M. Daladier. Après avoir pris le député de Valenciennes de prendre place à ses côtés en automobile et d'être entretenu avec lui de la situation durant le trajet, M. Clémentel se séparait de lui, avenue des Champs-Élysées, non sans l'avoir invité à venir le retrouver vers midi.

Après qu'il eut été reçu à l'Office du commerce, afin d'y reprendre le cours de ses consultations.

M. Bienvenu-Martin

Arrivé à 10 h. 5, M. Bienvenu-Martin se retire à 10 h. 30.

Je ne puis, dit-il, que confirmer au futur président du Conseil le témoignage de confiance que lui a donné hier la gauche démocratique du Sénat.

M. Caillaux

M. René Besnard, sénateur d'Indre-et-Loire, ancien ministre, sort de l'Office en se défendant d'avoir été consulté.

On apprend également la présence de M. Arçeville, MM. Caillaux, Gourdeau, Maurice Sarraut et Henry Chéron.

M. Clémentel, déclare en sortant M. Caillaux, m'a fait l'amabilité et l'honneur de m'appeler. Nous avons parlé ensemble des conditions du nouveau gouvernement. Je lui ai fourni quelques renseignements. La combinaison « marche » bien.

M. Maurice Sarraut

Quant à M. Maurice Sarraut, il tient à rappeler qu'il a pour M. Clémentel une sympathie qui ne date pas d'hier et qui, d'ailleurs, ajoute-t-il est méritée à tous les points de vue.

Il a bien voulu, poursuit le sénateur de l'Aude, envisager devant moi quelques questions relatives à son programme. Il ne se dissimule pas les difficultés qu'il a encore à résoudre. Mais il n'a rien de désespéré.

Voici MM. Camille Chautemps, Steeg, Tardieu, Loucheur, ainsi que M. Louis Serre, président de la commission du commerce du Sénat.

M. Chautemps

Tandis qu'arrive M. Pierre Laval, bien sûr suivi de M. Clémentel, MM. Chéron et Chautemps sortent ensemble.

Je suis venu simplement, dit ce dernier, causer avec M. Clémentel, qui m'a demandé le sentiment de mes amis. Il ne s'agit, pour l'instant, d'aucune solution définitive.

M. Chéron

M. Chéron, lui, répond aux questions par ce sage proverbe : « Le silence est d'or. »

Et l'on ajoute-lui avec un jovial flegme, est un métal précieux qui doit être ménagé, surtout par un ministre des Finances.

Mais M. Chéron, percevant quelques sourires, s'écrit aussitôt :

— Surtout, n'interprétez pas mes paroles avec malice. Nous en sommes seulement à la période des consultations. Mon impression ? M. Clémentel doit réussir !

Une délégation des victimes de la guerre

MM. Bloch, Olivier et Rognon sont venus voir M. Clémentel au nom de la Confédération nationale des victimes de la guerre. Ils ont exprimé le vœu que son choix se portât sur M. Ricolfi comme ministre des Pensions.

Nous voulons, déclarent-ils, que ce portefeuille soit attribué à un technicien, en dehors de toute considération de dosage politique.

M. Steeg

A M. Steeg, M. Clémentel a demandé ce qu'il pensait de la situation au point de vue sénatorial, et des idées qu'il pouvait faire prévaloir pour rallier une majorité.

Il n'a pas été question d'autre chose, ajoute modestement le sénateur de la Seine, tout étant subordonné à des accords avec des personnages plus importants que moi. Le problème qui se pose en premier lieu est le problème de la majorité.

On sait que, l'an dernier, à pareille époque, le prix du litre de lait avait été porté à 1 fr. 75, et qu'à la suite de cette augmentation une information judiciaire, dont les résultats ne sont pas encore connus, avait été ouverte contre les directeurs des sociétés laitières alimentant Paris.

Aujourd'hui éclipse partielle de soleil

Aujourd'hui 1^{er} novembre, aura lieu une éclipse annulaire de soleil. Mais elle ne sera visible sous cet aspect que dans l'Atlantique et l'Afrique occidentale.

En Europe occidentale elle ne sera que partielle. A Paris, notamment, elle commencera à 10 h. 45, atteindra son maximum à 11 h. 4 et finira à 12 h. 1.

La grandeur sera de 0,294, ce qui signifie que 22,4 % du disque solaire seront occultés lors du maximum.

LA SITUATION EST EXCELLENTE EN BOURSE DE PARIS

Le ministre des Finances a reçu hier matin le syndicat de la Compagnie des agents de change, les directeurs des grands établissements financiers de Paris et le directeur du mouvement général des fonds.

Les personnalités ainsi réunies ont été amenées à constater la situation parfaitement saine du marché de Paris, l'absence de positions spéculatives et la reprise des achats au comptant par la clientèle française.

— J'ai déclaré à ce dernier, ajoute le

président de l'union démocratique et socialiste du Sénat, que nous concurrençions lui était tout acquis, qu'il avait derrière lui tout le Sénat où il jouit de la sympathie unanime. Mes collègues seront on ne peut plus heureux de saluer son succès. J'espère que les républicains de la gauche démocratique, et ceux de la gauche démocratique de la gauche, ne me le permet pas.

Declarations de M. Clémentel

M. Pierre Laval, une fois parti, M. Clémentel s'en va déjeuner après avoir bien voulu nous faire la déclaration que voici :

« Je ne peux rien vous dire pour l'instant. C'est au moment le plus difficile que nous m'interrogez, car c'est tout juste la fin qui est la phase la plus compliquée. Dans une heure, je reprendrai mes consultations. Mais je ne puis pas vous en dire plus. Je tiens, en effet, à aller vite et à vous libérer pour la Toussaint. »

Allées et venues

A 15 heures, M. Clémentel était de retour à l'Office du commerce extérieur, où l'avaient précédé MM. Tardieu, Caillaux, Fernand David, sénateur de la Haute-Savoie, et François Milan, sénateur de la Savoie, ces deux derniers membres de la gauche démocratique du Sénat.

J'ai vu M. Barthou, déclare M. Clémentel. J'ai insisté pour qu'il fasse partie de mon cabinet. Mais il m'a répondu que pour des raisons d'ordre personnel, il n'entrerait dans aucun ministère.

Bientôt arrivait M. Malvy, puis MM. Herriot et Chautemps.

M. Louis Soulié, qui entre et sort, se refuse à toute déclaration.

M. Maurice Sarraut monte à son tour l'escalier qui conduit au cabinet de M. Clémentel, bien sûr suivi de M. Gourdeau, puis de M. Montigny.

Un peu après l'arrivée de M. Chabrun, sénateur du groupe des socialistes français, MM. Herriot, Malvy et Maurice Sarraut partent pour la Chambre, où se tient une réunion du groupe radical.

Vers 16 h. 15 se présente un groupe de représentants des colonies : MM. Chastagnier, Lantier, Aiclé, Delmont, Gouty et Brunet.

M. Milan

M. Milan, qui se retire en compagnie de M. Vieu, déclare qu'il a été reçu avec plusieurs de ses collègues en qualité de représentant de la gauche démocratique du Sénat.

Ce qui pouvait gêner l'appui radical, dit-il, semble écarté. D'ailleurs les radicaux doivent avoir sept portefeuilles. Ils n'ont pas à se plaindre. Ils auraient tout de même à pratiquer la politique du pire ou du tout pour rien, surtout en ce moment.

M. Montigny

De son côté, M. Montigny qui s'en va vers le Palais-Bourbon, assure qu'il a porté à M. Clémentel les vœux de son groupe. Surtout, il m'a montré fort satisfait et qui, selon le député de la Sarthe, change du tout au tout l'aspect de la combinaison.

M. Chabrun

A 16 h. 45, M. Chabrun sort après avoir fait part à M. Clémentel des sentiments de son groupe sur le cabinet en formation.

On attend, dit-il, la décision des radicaux pour faire quelque chose de définitif. Mais mon impression est que le ministère sera fait ce soir.

Convoqué par téléphone, M. Jacques Stern arrive sur-le-champ.

Voici de nouveau M. Tardieu, bien sûr suivi de M. Jourdain.

Les représentants des colonies

A 17 h. 15, se retire la délégation coloniale.

Elle a exprimé à M. Clémentel le vœu unanime de voir placer à la tête du département des Colonies, à une heure où les questions coloniales intéressent si profondément l'économie nationale, une personnalité parfaitement informée de ce problème.

Arrivent MM. Loucheur, René Besnard, Pierre Laval, Chéron.

Pourparlers et difficultés

Voici M. Daladier, entouré de MM. Montigny et François de Tessan.

A 18 h. 30, M. Chautemps arrive de la Chambre où le groupe radical continue à siéger et est immédiatement introduit près de M. Clémentel et de son entourage.

A 19 heures, M. Daladier quitte l'Office du Commerce, pour se rendre à son groupe à la Chambre.

La combinaison échoue

M. Stern, sortant du bureau de M. Clémentel, déclare :

— Tout est cassé. La combinaison était en très bonne voie. Ce sont les exigences de M. Daladier qui ont empêché de réaliser la véritable forme de combinaison républicaine, laquelle correspondait, je crois aux intérêts du pays.

M. DALADIER VOULAIT OBTENIR LE MINISTRE DE L'INTERIEUR

Voici comment les choses s'étaient passées.

Ces jours de l'après-midi, M. Clémentel avait fait appeler M. Montigny. Le député de la Sarthe formula alors le sentiment qu'il avait donné les preuves d'affection à lui données précédemment par M. Daladier.

M. Daladier, d'une combinaison, laquelle ne participerait pas le chef du parti radical.

Je lui ai offert un portefeuille, aurait répondu M. Clémentel. Il a refusé.

— Peut-être, reprit M. Montigny, ne

lui avez-vous pas offert ce qu'il eût accepté : le ministère de l'Intérieur.

M. Clémentel fit alors appeler M. Daladier, à qui il offrit le portefeuille de l'Intérieur.

Plusieurs membres éventuels du cabinet que désirait former M. Clémentel observèrent que la présence de M. Daladier au ministère de l'Intérieur priverait le portefeuille d'un grand nombre de voix, surtout dans les groupes de la gauche radicale et des républicains de gauche.

M. Clémentel offrit alors successivement à M. Daladier, comme il l'avait offert le matin, le portefeuille de la Guerre, puis celui de la Justice, puis celui de la Présidence du Conseil. M. Daladier refusa, maintenant son dévouement au ministère de la place Beauvau. M. Tardieu suggéra qu'on adjoint à M. Daladier un sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur, pris dans le groupe des républicains de gauche.

M. Daladier ne consentit pas et, dans ces conditions, M. Clémentel, ne pouvant arriver à faire l'accord entre deux hommes dont il considérait la présence à ses côtés, décida de renoncer à la mission qui lui avait été confiée par le Chef de l'Etat.

M. CLÉMENTEL CHEZ M. BRIAND

M. Clémentel s'est rendu immédiatement au quai d'Orsay voir M. Briand qui se trouvait en compagnie de MM. Tardieu, Chéron, Loucheur, Pierre Laval et Paganon, puis il a fait une visite au chef de l'Etat.

A l'Élysée

A 20 h. 10, M. Clémentel quitte l'Élysée en déclarant qu'il vient d'informer le Président de la République qu'il a des difficultés à réunir le cabinet, en raison de la difficulté qu'il y a de trouver pour l'attribution du portefeuille de l'Intérieur.

DANS LES GROUPES

LES RÉUNIONS DU GROUPE RADICAL SOCIALISTE

Le groupe parlementaire radical socialiste a tenu hier, au Palais-Bourbon, deux réunions pour examiner la situation politique.

Le matin, M. Daladier a mis ses collègues au courant des incidents qui l'avaient déterminé la veille à renoncer au dernier moment à la mission qui lui avait été confiée par le Président de la République. Le président du groupe fit ensuite connaître qu'il avait vu M. Clémentel dans la matinée et que le sénateur du Puy-de-Dôme lui avait offert le portefeuille de la Guerre, mais qu'il avait cru devoir décliner cette offre pour des considérations personnelles. Enfin, M. Daladier a fait part au groupe du désir que lui avait exprimé M. Clémentel de s'entretenir avec un membre du parti radical socialiste, M. Camille Chautemps par exemple, pour lui indiquer les grandes lignes du programme du nouveau cabinet, ainsi que les noms des personnalités politiques auxquelles il comptait faire appel pour entrer dans sa combinaison.

M. Camille Chautemps fut autorisé à se rendre auprès de M. Clémentel.

D'ores et déjà, M. Daladier déclara à ses collègues que M. Clémentel envisageait, tout en éliminant les représentants du groupe radical, de maintenir dans son cabinet des membres du groupe radical socialiste, entre autres MM. Aristide Briand, André Tardieu, Loucheur et Henry Chéron, le ministre des Finances s'étant montré partisan d'admettre les conclusions de la commission des Finances sur la question des dégrèvements. Pour le reste, M. Clémentel avait l'intention d'attribuer au groupe radical socialiste quatre portefeuilles ministériels et deux ou trois sous-secrétariats d'Etat.

Attitude d'expectative

Des observations furent échangées entre plusieurs membres du groupe sur la composition éventuelle du nouveau cabinet. M. Deyris, notamment, demanda au groupe de se prononcer immédiatement sur l'attitude qu'il entendait prendre. Cette proposition fut écartée, le groupe décidant d'attendre, pour prendre position le retour de M. Camille Chautemps après la conversation de l'ancien ministre avec M. Clémentel.

En définitive, la grande majorité du groupe, en principe favorable à l'arrivée au pouvoir de M. Clémentel, semblait décidée à s'opposer à l'entrée de M. Maginot dans toute combinaison présidée par un membre du parti radical socialiste. Quant à M. André Tardieu, sa présence dans le nouveau cabinet ne paraissait pas soulever d'hostilité majeure, étant donné qu'un portefeuille technique devait, assurait-on, lui être attribué, celui de la Guerre par exemple.

La délibération de l'après-midi

L'après-midi, le groupe radical socialiste, auquel s'étaient joints les sénateurs du parti et le bureau du comité exécutif, tenait une nouvelle réunion, dont on a lu d'autre part le compte rendu.

Les explications de M. Daladier

La séance, qui avait été interrompue au moment où M. Daladier se rendait chez M. Clémentel, fut reprise après cette pause.

M. Daladier exposa qu'en arrivant chez M. Clémentel, lui avait appelé à nouveau dans l'après-midi, il avait eu tout de suite la sensation que son acceptation ne serait pas admise par certains des collaborateurs éventuels de M. Clémentel.

Il indiqua ensuite que M. Camille Chautemps retirait l'adhésion qu'il avait précédemment donnée à M. Clémentel, car ce dernier avait dû renoncer à ébaucher la combinaison ministérielle.

Un vif débat s'ensuivit au cours duquel plusieurs membres du groupe, M. André Hesse notamment, déplorèrent l'attitude de M. Daladier, et se posèrent des questions de personnes fussent appelées à primer des questions de politique pure.

Déclaration de M. Daladier

En quittant la réunion du groupe radical, M. Daladier nous a fait la déclaration suivante :

Appelé ce matin par M. Clémentel qui

Les Vendredis maigres de Lustucru

Macaroni aux champignons (Pour 4 personnes)

Préparez 250 grammes de macaroni Lustucru à l'italienne (cuit à l'eau salée, égoutté, lié avec beurre et fromage râpé).

D'autre part, sautez au beurre, à la poêle, 250 grammes de champignons de couche, des champignons de Paris, parés, lavés et essorés.

Assaisonnez ces champignons de sel et poivre. Ajoutez au macaroni. Sauttez pour bien mélanger le tout. Dresser en timbale ou en plat creux.

Nota : Préparez ainsi, le macaroni peut être mis à grainer. On peut remplacer les champignons de couche par des cépes, des chanterelles, des mousserons, etc.

Prosper MONTAGNE.

Nota : Pour avoir toute satisfaction de cette recette, préparez-la avec des pâtes Lustucru, qui contiennent vraiment des champignons de couche par des cépes, des chanterelles, des mousserons, etc.

Prosper MONTAGNE.

Nota : Pour avoir toute satisfaction de cette recette, préparez-la avec des pâtes Lustucru, qui contiennent vraiment des champignons de couche par des cépes, des chanterelles, des mousserons, etc.

DERNIÈRE HEURE

SERVICES TÉLÉGRAPHIQUES & TÉLÉPHONIQUES SPÉCIAUX DU PETIT PARISIEN ET DU COMTE

LES SOUBRESAUTS DES MARCHÉS ÉTRANGERS

La Banque d'Angleterre a abaissé son taux d'escompte

Londres, 31 octobre (dép. Petit Parisien). — Au cours d'un conseil qu'ils ont tenu aujourd'hui, les directeurs de la banque d'Angleterre ont décidé de réduire à 6 le taux d'escompte qui, le 26 septembre, avait été élevé de 5 1/2 à 6 1/2 %.

Cet abaissement, qui n'est pas fait, provoque une vive surprise dans la Cité. Les banquiers eux-mêmes ne s'y attendaient pas ; on croyait généralement que le taux de 6 1/2 % serait maintenu pendant une longue période afin de permettre à la Banque de reconstituer sa réserve de métal.

Selon toute vraisemblance, cette mesure brusquée est une conséquence de la débâcle financière de New-York, et certains croient même qu'elle a été prise en coopération avec la Federal Reserve Board, dont elle ne peut que faciliter les efforts en vue de rétablir des conditions normales dans le marché financier américain. Ce qui est certain, c'est qu'elle réduira le taux d'escompte à un pourcentage immédiat de relever les cours des fonds d'Etat britanniques et des valeurs industrielles de placement.

Elle a également provoqué une légère hausse des cours de la livre sterling par rapport au dollar : la livre est, en effet, passée de 4,87 1/2 à 4,88 1/2 au 31 octobre.

La Banque d'Angleterre, d'ailleurs, ne peut que faciliter les efforts en vue de rétablir des conditions normales dans le marché financier américain. Ce qui est certain, c'est qu'elle réduira le taux d'escompte à un pourcentage immédiat de relever les cours des fonds d'Etat britanniques et des valeurs industrielles de placement.

Elle a également provoqué une légère hausse des cours de la livre sterling par rapport au dollar : la livre est, en effet, passée de 4,87 1/2 à 4,88 1/2 au 31 octobre.

La Banque d'Angleterre, d'ailleurs, ne peut que faciliter les efforts en vue de rétablir des conditions normales dans le marché financier américain. Ce qui est certain, c'est qu'elle réduira le taux d'escompte à un pourcentage immédiat de relever les cours des fonds d'Etat britanniques et des valeurs industrielles de placement.

Elle a également provoqué une légère hausse des cours de la livre sterling par rapport au dollar : la livre est, en effet, passée de 4,87 1/2 à 4,88 1/2 au 31 octobre.

La Banque d'Angleterre, d'ailleurs, ne peut que faciliter les efforts en vue de rétablir des conditions normales dans le marché financier américain. Ce qui est certain, c'est qu'elle réduira le taux d'escompte à un pourcentage immédiat de relever les cours des fonds d'Etat britanniques et des valeurs industrielles de placement.

Elle a également provoqué une légère hausse des cours de la livre sterling par rapport au dollar : la livre est, en effet, passée de 4,87 1/2 à 4,88 1/2 au 31 octobre.

La Banque d'Angleterre, d'ailleurs, ne peut que faciliter les efforts en vue de rétablir des conditions normales dans le marché financier américain. Ce qui est certain, c'est qu'elle réduira le taux d'escompte à un pourcentage immédiat de relever les cours des fonds d'Etat britanniques et des valeurs industrielles de placement.

Elle a également provoqué une légère hausse des cours de la livre sterling par rapport au dollar : la livre est, en effet, passée de 4,87 1/2 à 4,88 1/2 au 31 octobre.

La Banque d'Angleterre, d'ailleurs, ne peut que faciliter les efforts en vue de rétablir des conditions normales dans le marché financier américain. Ce qui est certain, c'est qu'elle réduira le taux d'escompte à un pourcentage immédiat de relever les cours des fonds d'Etat britanniques et des valeurs industrielles de placement.

Elle a également provoqué une légère hausse des cours de la livre sterling par rapport au dollar : la livre est, en effet, passée de 4,87 1/2 à 4,88 1/2 au 31 octobre.

La Banque d'Angleterre, d'ailleurs, ne peut que faciliter les efforts en vue de rétablir des conditions normales dans le marché financier américain. Ce qui est certain, c'est qu'elle réduira le taux d'escompte à un pourcentage immédiat de relever les cours des fonds d'Etat britanniques et des valeurs industrielles de placement.

Elle a également provoqué une légère hausse des cours de la livre sterling par rapport au dollar : la livre est, en effet, passée de 4,87 1/2 à 4,88 1/2 au 31 octobre.

La Banque d'Angleterre, d'ailleurs, ne peut que faciliter les efforts en vue de rétablir des conditions normales dans le marché financier américain. Ce qui est certain, c'est qu'elle réduira le taux d'escompte à un pourcentage immédiat de relever les cours des fonds d'Etat britanniques et des valeurs industrielles de placement.

Elle a également provoqué une légère hausse des cours de la livre sterling par rapport au dollar : la livre est, en effet, passée de 4,87 1/2 à 4,88 1/2 au 31 octobre.

La Banque d'Angleterre, d'ailleurs, ne peut que faciliter les efforts en vue de rétablir des conditions normales dans le marché financier américain. Ce qui est certain, c'est qu'elle réduira le taux d'escompte à un pourcentage immédiat de relever les cours des fonds d'Etat britanniques et des valeurs industrielles de placement.

Elle a également provoqué une légère hausse des cours de la livre sterling par rapport au dollar : la livre est, en effet, passée de 4,87 1/2 à 4,88 1/2 au 31 octobre.

La Banque d'Angleterre, d'ailleurs, ne peut que faciliter les efforts en vue de rétablir des conditions normales dans le marché financier américain. Ce qui est certain, c'est qu'elle réduira le taux d'escompte à un pourcentage immédiat de relever les cours des fonds d'Etat britanniques et des valeurs industrielles de placement.

Elle a également provoqué une légère hausse des cours de la livre sterling par rapport au dollar : la livre est, en effet, passée de 4,87 1/2 à 4,88 1/2 au 31 octobre.

La Banque d'Angleterre, d'ailleurs, ne peut que faciliter les efforts en vue de rétablir des conditions normales dans le marché financier américain. Ce qui est certain, c'est qu'elle réduira le taux d'escompte à un pourcentage immédiat de relever les cours des fonds d'Etat britanniques et des valeurs industrielles de placement.

Elle a également provoqué une légère hausse des cours de la livre sterling par rapport au dollar : la livre est, en effet, passée de 4,87 1/2 à 4,88 1/2 au 31 octobre.

La Banque d'Angleterre, d'ailleurs, ne peut que faciliter les efforts en vue de rétablir des conditions normales dans le marché financier américain. Ce qui est certain, c'est qu'elle réduira le taux d'escompte à un pourcentage immédiat de relever les cours des fonds d'Etat britanniques et des valeurs industrielles de placement.

Elle a également provoqué une légère hausse des cours de la livre sterling par rapport au dollar : la livre est, en effet, passée de 4,87 1/2 à 4,88 1/2 au 31 octobre.

La Banque d'Angleterre, d'ailleurs, ne peut que faciliter les efforts en vue de rétablir des conditions normales dans le marché financier américain. Ce qui est certain, c'est qu'elle réduira le taux d'escompte à un pourcentage immédiat de relever les cours des fonds d'Etat britanniques et des valeurs industrielles de placement.

Elle a également provoqué une légère hausse des cours de la livre sterling par rapport au dollar : la livre est, en effet, passée de 4,87 1/2 à 4,88 1/2 au 31 octobre.

La Banque d'Angleterre, d'ailleurs, ne peut que faciliter les efforts en vue de rétablir des conditions normales dans le marché financier américain. Ce qui est certain, c'est qu'elle réduira le taux d'escompte à un pourcentage immédiat de relever les cours des fonds d'Etat britanniques et des valeurs industrielles de placement.

Elle a également provoqué une légère hausse des cours de la livre sterling par rapport au dollar : la livre est, en effet, passée de 4,87 1/2 à 4,88 1/2 au 31 octobre.

La Banque d'Angleterre, d'ailleurs, ne peut que faciliter les efforts en vue de rétablir des conditions normales dans le marché financier américain. Ce qui est certain, c'est qu'elle réduira le taux d'escompte à un pourcentage immédiat de relever les cours des fonds d'Etat britanniques et des valeurs industrielles de placement.

Elle a également provoqué une légère hausse des cours de la livre sterling par rapport au dollar : la livre est, en effet, passée de 4,87 1/2 à 4,88 1/2 au 31 octobre.

La Banque d'Angleterre, d'ailleurs, ne peut que faciliter les efforts en vue de rétablir des conditions normales dans le marché financier américain. Ce qui est certain, c'est qu'elle réduira le taux d'escompte à un pourcentage immédiat de relever les cours des fonds d'Etat britanniques et des valeurs industrielles de placement.

Elle a également provoqué une légère hausse des cours de la livre sterling par rapport au dollar : la livre est, en effet, passée de 4,87 1/2 à 4,88 1/2 au 31 octobre.

La Banque d'Angleterre, d'ailleurs, ne peut que faciliter les efforts en vue de rétablir des conditions normales dans le marché financier américain. Ce qui est certain, c'est qu'elle réduira le taux d'escompte à un pourcentage immédiat de relever les cours des fonds d'Etat britanniques et des valeurs industrielles de placement.

Elle a également provoqué une légère hausse des cours de la livre sterling par rapport au dollar : la livre est, en effet, passée de 4,87 1/2 à 4,88 1/2 au 31 octobre.

La Banque d'Angleterre, d'ailleurs, ne peut que faciliter les efforts en vue de rétablir des conditions normales dans le marché financier américain. Ce qui est certain, c'est qu'elle réduira le taux d'escompte à un pourcentage immédiat de relever les cours des fonds d'Etat britanniques et des valeurs industrielles de placement.

Elle a également provoqué une légère hausse des cours de la livre sterling par rapport au dollar : la livre est, en effet, passée de 4,87 1/2 à 4,88 1/2 au 31 octobre.

La Banque d'Angleterre, d'ailleurs, ne peut que faciliter les efforts en vue de rétablir des conditions normales dans le marché financier américain. Ce qui est certain, c'est qu'elle réduira le taux d'escompte à un pourcentage immédiat de relever les cours des fonds d'Etat britanniques et des valeurs industrielles de placement.

Elle a également provoqué une légère hausse des cours de la livre sterling par rapport au dollar : la livre est, en effet, passée de 4,87 1/2 à 4,88 1/2 au 31 octobre.

La Banque d'Angleterre, d'ailleurs, ne peut que faciliter les efforts en vue de rétablir des conditions normales dans le marché financier américain. Ce qui est certain, c'est qu'elle réduira le taux d'escompte à un pourcentage immédiat de relever les cours des fonds d'Etat britanniques et des valeurs industrielles de placement.

Elle a également provoqué une légère hausse des cours de la livre sterling par rapport au dollar : la livre est, en effet, passée de 4,87 1/2 à 4,88 1/2 au 31 octobre.

La Banque d'Angleterre, d'ailleurs, ne peut que faciliter les efforts en vue de rétablir des conditions normales dans le marché financier américain. Ce qui est certain, c'est qu'elle réduira le taux d'escompte à un pourcentage immédiat de relever les cours des fonds d'Etat britanniques et des valeurs industrielles de placement.

Elle a également provoqué une légère hausse des cours de la livre sterling par rapport au dollar : la livre est, en effet, passée de 4,87 1/2 à 4,88 1/2 au 31 octobre.

La Banque d'Angleterre, d'ailleurs, ne peut que faciliter les efforts en vue de rétablir des conditions normales dans le marché financier américain. Ce qui est certain, c'est qu'elle réduira le taux d'escompte à un pourcentage immédiat de relever les cours des fonds d'Etat britanniques et des valeurs industrielles de placement.

La crise ministérielle

M. ANDRÉ TARDIEU APPELÉ À L'ÉLYSÉE

Le Président de la République a fait appeler, à 21 h. 45, M. André Tardieu. Le Président de la République, dit M. Tardieu en se retirant à 22 h. 40, m'a demandé d'accepter la mission de former le cabinet. Il a été entendu que je reviendrais le voir dans la matinée de demain. M. Doumergue assistant à une réception à l'hôtel de la République, je serai là vers 10 h. 15 heures.

Et, comme on insiste, M. Tardieu ajoute : — Je ferai tout mon possible pour réussir.

LES POURPARLERS DE M. TARDIEU

Quelques minutes après le départ de M. Tardieu, M. Poincaré a fait faire quitter le ministère de l'Intérieur.

Au Quai d'Orsay

Après une rapide visite au Quai d'Orsay, M. Tardieu rentre au ministère de l'Intérieur à 23 heures, où arrive, quelques minutes après, M. Maginot.

Au ministère de l'Intérieur

A 23 h. 40 arrive M. Hennessy, à 23 h. 45, M. Chéron.

Ajoutons que M. Tardieu, qui n'avait pu joindre M. Poincaré au ministère de l'Intérieur, s'est rencontré avec lui au Quai d'Orsay.

M. CLÉMENTEL EXPLIQUE POURQUOI IL A RENONCÉ À CONSTITUER LE CABINET

A l'issue de son entretien avec le Président de la République, M. Clémentel a donné lecture à la presse de la note suivante :

M. Clémentel s'était proposé de former un cabinet de conciliation républicaine, à la fois, était à peu près constitué. Des difficultés ayant surgi l'après-midi, au sujet de l'attribution du portefeuille de l'Intérieur, M. Clémentel a informé le Président de la République que dans ces conditions, il ne pouvait assumer plus longtemps la charge qu'il avait bien voulu lui confier.

M. Clémentel a complété ainsi les termes de la note, par la déclaration suivante :

Je suis allé au quai d'Orsay voir M. Briand, avant de venir à l'Élysée, c'est que, m'étant trouvé dans l'impossibilité de le joindre — ne fut-ce qu'une minute dans la journée — ni même de me mettre en rapport avec lui par téléphone, j'ai estimé que je devais avoir en sa valise, à ce moment, ses vêtements étaient couverts de débris de paille. Comme l'abri où fut retrouvé le cadavre était rempli de paille, ce détail prend une singulière importance et les policiers se sont livrés aux recherches du marin dont ils possèdent un signalement complet.

Un chef de halte tué par un sabot de frein détaché d'un wagon

Troyes, 31 oct. (dép. Petit Parisien). — Au passage du rapide Paris-Belfort, M. Louis Gauthier, quarante-deux ans, chef de la halte de Savigny, se disposait à faire manœuvrer le semaphore lorsqu'un sabot de frein détaché d'une des roues du wagon-restaurant vint violemment le frapper à l'épaule droite et derrière la tête.

Tandis qu'un témoin s'empressait auprès du blessé, Mme Gauthier, surmontant sa douleur, téléphona aussitôt au chef du centre pour lui demander de déléguer un employé afin d'assurer le service qu'elle se sentait incapable d'assurer. M. Gauthier, transporté dans une clinique de Troyes, a succombé à midi.

UN AUTOMOBILISTE PRÈS DE STRASBOURG TIRE SUR DES ENFANTS

Strasbourg, 31 octobre (dép. Petit Parisien). — Une voiture dans laquelle avaient pris place Louis Holtzman, vingt-cinq ans, et Guillaume Murg, quatorze ans, passait ce matin à Hoenheim, à côté d'un groupe d'enfants qui jouaient dans la rue. Sans motif, Murg saisit un revolver et se mit à tirer sur ces bambins, dont deux, Charles Schaal et Ernest Hochel, furent blessés et transportés à l'hôpital de Strasbourg.

La voiture, qui était son allure après cet exploit, fut signalée par téléphone à Strasbourg, et, 20 minutes plus tard, ses occupants étaient arrêtés. Tous deux invoquent l'ivresse comme excuse.

Un vapeur suédois coulé par un paquebot à Port-Vendres

Perpignan, 31 octobre (dép. Petit Parisien). — Le paquebot Gouverneur Général-Tirman, courrier d'Oran, entrant ce soir à Port-Vendres, ayant à bord cent quatre-vingt passagers, par suite d'une manœuvre imprécise, au moment où le paquebot entra dans le nouveau bassin, il aborda très violemment le vapeur suédois Sagoland, qui fut mis à l'eau.

Le Sagoland, qui portait une cargaison de six mille tonnes environ de nitrate de soude, fut saisi immédiatement inondé et s'enfonça dans le fond de l'eau, sur vingt-deux pieds de fond et risque de périr. Le paquebot abordeur est également sérieusement endommagé à l'étrave et porte une déchirure sur la flanc.

Un avion atterrit dans l'Ain

Il avait à bord un ministre allemand

Bourg, 31 octobre (dép. Petit Parisien). — Par suite de la brume intense, un monoplane ayant à bord le Dr Schreiber, ministre du Commerce de Prusse, venant de la foire-exposition de Barcelone, a dû atterrir près du village de Billiat. L'atterrissage s'est fait sans incident. Le ministre s'est fait conduire en auto à Genève.

COSTES ET BELLONTE REVIENDRAIENT D'HANOI EN QUATRE ÉTAPES

Hanoi, 31 octobre (dép. Havas). — Costes et Bellonte, qui le 15 novembre, à l'époque de la pleine lune, avec le courrier postal, pour les étapes Calcutta, Djask, Athènes (avec escale à Alep) et le Bourget.

Costes attend des précisions météorologiques du Bureau de l'Ain, pour partir, avec certitude. Il ne possède aucune pièce de rechange, ni outillage, pour ne pas surcharger l'appareil.

Baillly, Reginensi et Marsot ont franchi le Jahara sans escale

Niamey, 31 octobre (dép. Havas). — Les aviateurs Baillly, Reginensi et Marsot, poursuivant leur voyage vers le Mozambique et Madagascar, ont quitté Niamey hier matin à 6 heures et ont atterri à Niamey à 16 heures, ayant effectué le parcours sans escale.

Il s'est allés de Reggan à Niamey sans escale

Niamey, 31 octobre (dép. Havas). — Les aviateurs Baillly, Reginensi et Marsot, poursuivant leur voyage vers le Mozambique et Madagascar, ont quitté Niamey hier matin à 6 heures et ont atterri à Niamey à 16 heures, ayant effectué le parcours sans escale.

Stockholm. — Le prix Nobel de médecine pour 1929 sera divisé entre les professeurs Eklund, d'Utrecht, et Hopkins, de Cambridge.

Liassens. — M. Antonio José Almeida, ancien président de la République, est décédé.

Le plébiscite allemand contre le plan Young gagne du terrain

Berlin, 31 oct. (dép. Petit Parisien). — Les mesures qu'arriveront de nouveaux résultats partiels concernant la pétition anti-Young, le pourcentage obtenu se modifie. Aux dernières nouvelles, on avait recensé un nombre de circonscriptions électorales représentant 31.628.879 électeurs et 2.982.875 inscriptions dans les listes.

La proportion des pétitionnaires s'est donc améliorée et atteint maintenant 9,57 0/0. Il se pourrait donc finalement, si d'autres résultats favorables arrivent, que le chiffre de 40 0/0 nécessaire et suffisant soit atteint. Dans tous les cas, on ne pourra être fixé que par le résultat du recensement total.

Stockholm. — Le prix Nobel de médecine pour 1929 sera divisé entre les professeurs Eklund, d'Utrecht, et Hopkins, de Cambridge.

Liassens. — M. Antonio José Almeida, ancien président de la République, est décédé.

Le plébiscite allemand contre le plan Young gagne du terrain

Berlin, 31 oct. (dép. Petit Parisien). — Les mesures qu'arriveront de nouveaux résultats partiels concernant la pétition anti-Young, le pourcentage obtenu se modifie. Aux dernières nouvelles, on avait recensé un nombre de circonscriptions électorales représentant 31.628.879 électeurs et 2.982.875 inscriptions dans les listes.

La proportion des pétitionnaires s'est donc améliorée et atteint maintenant 9,57 0/0. Il se pourrait donc finalement, si d'autres résultats favorables arrivent, que le chiffre de 40 0/0 nécessaire et suffisant soit atteint. Dans tous les cas, on ne pourra être fixé que par le résultat du recensement total.

Stockholm. — Le prix Nobel de médecine pour 1929 sera divisé entre les professeurs Eklund, d'Utrecht, et Hopkins, de Cambridge.

Liassens. — M. Antonio José Almeida, ancien président de la République, est décédé.

Le plébiscite allemand contre le plan Young gagne du terrain

Berlin, 31 oct. (dép. Petit Parisien). — Les mesures qu'arriveront de nouveaux résultats partiels concernant la pétition anti-Young, le pourcentage obtenu se modifie. Aux dernières nouvelles, on avait recensé un nombre de circonscriptions électorales représentant 31.628.879 électeurs et 2.982.875 inscriptions dans les listes.

La proportion des pétitionnaires s'est donc améliorée et atteint maintenant 9,57 0/0. Il se pourrait donc finalement, si d'autres résultats favorables arrivent, que le chiffre de 40 0/0 nécessaire et suffisant soit atteint. Dans tous les cas, on ne pourra être fixé que par le résultat du recensement total.

Stockholm. — Le prix Nobel de médecine pour 1929 sera divisé entre les professeurs Eklund, d'Utrecht, et Hopkins, de Cambridge.

Liassens. — M. Antonio José Almeida, ancien président de la République, est décédé.

Le plébiscite allemand contre le plan Young gagne du terrain

Berlin, 31 oct. (dép. Petit Parisien). — Les mesures qu'arriveront de nouveaux résultats partiels concernant la pétition anti-Young, le pourcentage obtenu se modifie. Aux dernières nouvelles, on avait recensé un nombre de circonscriptions électorales représentant 31.628.879 électeurs et 2.982.875 inscriptions dans les listes.

La proportion des pétitionnaires s'est donc améliorée et atteint maintenant 9,57 0/0. Il se pourrait donc finalement, si d'autres résultats favorables arrivent, que le chiffre de 40 0/0 nécessaire et suffisant soit atteint. Dans tous les cas, on ne pourra être fixé que par le résultat du recensement total.

Stockholm. — Le prix Nobel de médecine pour 1929 sera divisé entre les professeurs Eklund, d'Utrecht, et Hopkins, de Cambridge.

Liassens. — M. Antonio José Almeida, ancien président de la République, est décédé.

Violent incendie à Châlons

LA PRÉFECTURE DE LA MARNE EN PARTIE DÉTRUITE PAR LE FEU

On ignore les causes du sinistre qui a éclaté pendant la nuit

Châlons-sur-Marne, 31 octobre (d. P. P.). — Un violent incendie a éclaté cette nuit à la préfecture de la Marne, à Châlons. Le feu prit naissance dans un bureau de la 3^e division et gagna rapidement toute l'aile qui abrite cette division et la détruisit. L'alarme aussitôt donnée, trois cents hommes de troupe et deux cents élèves de l'école des arts et métiers intervinrent avec des sapeurs-pompiers. M. Magny, préfet de la Marne, prit part aux opérations de sauvetage. Il monta dans les combles et fit lui-même la pluie.

Les dégâts sont énormes. De nombreuses archives ont été détruites. Les documents concernant les retraites ouvrières, les passeports, un certain nombre de pièces importantes ont été la proie des flammes. Il ne reste rien du bâtiment de la 3^e division.

Il convient de signaler le dévouement d'un fait preuve M. Desplantes, employé à la 2^e division, qui, forçant la consigne, s'est précipité dans son bureau pour sauver les documents qui s'y trouvaient. Asphyxié par la fumée, elle tomba évanouie. M. Tabary, huissier de la préfecture, se fit également remarquer par sa belle conduite, et le préfet l'en félicita publiquement.

Ce matin, le docteur continuait à se consumer lentement. On ignore les causes de ce sinistre, qui a détruit en partie l'hôtel de la préfecture, jadis intendance de Champagne, classé comme monument historique.

LE CRIME DE MANTES

La police suit une piste intéressante

Mantes, 31 octobre (dép. Petit Parisien). — L'enquête menée de concert par le commissaire Pertus et l'inspecteur Balmadier, de la brigade mobile, sur l'assassinat du vicaire chemineau Louis Clerc, vient de s'orienter sur une piste intéressante.

L'autopsie avait établi que le crime avait été commis à une heure assez avancée de la nuit. Or les enquêteurs apprennent qu'un marin, Fernand Beldard, avait passé la majeure partie de la soirée de lundi dans un établissement spécial de Nantes. Il en était sorti vers 1 heure du matin et y était revenu vers 7 heures.

Après l'avoir baillonné avec un mouchoir, le misérable s'apprêtait à violenter sa victime quand survint un passant, M. Henri Gournay, ajusteur, 28, rue d'Armentières. Pris de peur, le chapeau à la tête disparut.

M. Gournay amena la fillette à la gendarmerie. Grâce au signalement précis qu'elle put donner de son agresseur, les gendarmes Luvet et Mouglet parvinrent à le retrouver. C'est un docteur, Albert Ruelle, dix-sept ans, dont les parents demeurent route de Saint-Leu, à Ville-neuve. Après avoir recueilli ses aveux, les gendarmes l'ont mis à la disposition du commissaire de police qui l'a fait écrouer.

Le congrès des combattants républicains à Evreux

Le 7^e congrès de la Fédération des combattants républicains aura lieu aujourd'hui à Evreux ; à l'ordre du jour : Office national du combattant, réhabilitation des victimes des conseils de guerre, retraite du combattant, revendications des anciens combattants et des groupes d'entraide, propagande, habitations de guerre, assurances sociales, action civique.

La séance de clôture aura lieu dimanche au théâtre d'Evreux et sera suivie d'un banquet.

L'indication automatique de la durée des conversations téléphoniques

Le sous-secrétaire d'Etat des P. T. T. communique la note suivante :

La clientèle téléphonique a souvent manifesté le désir de pouvoir se rendre compte de la durée des conversations téléphoniques.

En vue de donner satisfaction à ce désir, le sous-secrétaire d'Etat des P. T. T. a décidé de mettre en service, à partir du 1^{er} novembre, un dispositif spécial permettant l'envoi automatique sur le circuit d'un signal, perçu cinq secondes environ avant l'expiration de chaque unité de trois minutes. Ce signal, qui se fait entendre à trois reprises différentes et dure de trois à quatre secondes, est très perceptible sans cependant gêner l'audition. Les correspondants peuvent donc ainsi exécuter eux-mêmes les conversations de la durée de leur conversation et connaître la valeur de la taxe qu'ils auront à acquitter.

Cette facilité sera étendue aux autres localités qui seront prochainement exploitées au trafic direct.

Une femme saute d'un train en marche et se brise le crâne

Pontivy, 31 octobre (dép. Petit Parisien). — Au lieu de prendre, en gare de Pontivy, le train allant dans la direction de Lorient, une femme, Mlle Jeanne Leroux, cinquante-deux ans, propriétaire rue Legoff, monta dans celui allant à Lorient. En pleine marche, s'apercevant de son erreur, elle sauta du train. Elle tomba sur le ballast et se brisa le crâne.

TROIS CONDAMNATIONS

Le tribunal correctionnel de Melun avait à s'occuper, hier, d'une affaire de manœuvres abruties, dans laquelle étaient incriminés habitants de Fontainebleau, un sage-femme, soixante-quatre ans, la veuve Césard, et deux de ses « clients », Mme Motte, vingt-cinq ans, et Mlle Berthelot, vingt-trois ans.

Après un sévère réquisitoire de M. Camille, substitut du procureur de la République, les trois inculpés ont été condamnés : la sage-femme à six mois de prison, sans sursis, et 500 francs d'amende ; les deux femmes à six mois, avec sursis, et 100 francs d'amende.

MÉFAIT DE « CHAUFFARD »

M. Albert Fleury, soixante-deux ans, demeurant à Flavy-le-Marais, se rendant à bicyclette au bureau du télégraphe, qu'il avait la droite de la route de Ham pour prendre à gauche le chemin du Hamreau. A ce moment, un automobiliste survint à vive allure, le heurta et le projeta à plusieurs mètres.

L'automobiliste fit une embardée, puis disparut. M. Fleury fut relevé par des voisins. Il était blessé à la tête et au bras droit. M. Fleury expira bientôt. On possède le signalement du « chauffard ».

Un ancien maire condamné pour tentative de meurtre serait innocent

Grenoble, 31 octobre (d. P. Parisien). — Une poule égarée va-t-elle permettre de jeter un peu de lumière sur une affaire d'assassin qui fit jadis grand bruit dans l'Isère et qu'on qualifie déjà d'erreur judiciaire ? Le parquet de Grenoble s'occupe de la question.

LES LETTRES

Edmond Jaloux : *Latitia*; C.-F. Ramuz : *Salutation paysanne* (Grasset); Robert de Traz : *L'Esprit de Genève* (Grasset)

Edmond Jaloux est, parmi les romanciers contemporains, peut-être le plus grand, en tout cas le plus curieux amateur d'âmes. Celles de chez nous ne le retiennent pas exclusivement; il semble, au contraire, depuis quelques années, que les étrangères le captivent davantage, et c'est cette enquête du cœur, menée en dehors de nos frontières, qui donne tant de saveur à ses dernières œuvres. *Latitia* et la Suisse composent non seulement les décors mais encore le fond de la plupart de ses livres récents : l'Italie lui fournit une atmosphère de beauté et de passion; la Suisse, une confrontation poignante de races et de cultures. Voilà l'origine de ses personnages, à la fois intellectuels et, sensuels, choisis, et, dans une certaine mesure, élite de la société. Evidemment, dans un temps où l'on affecte de réduire l'amour à un geste, d'en voir le côté uniquement physique, de telles études risquent de passer au second plan, bien loin derrière d'agaçantes peintures des mœurs brutales de notre temps. On est tenté de conclure que la délicatesse fait du tort à la force et l'on n'a point manqué d'adresser ce reproche à Edmond Jaloux. Jugement sommaire et injuste qui doit sans retard être réformé.

Si on veut bien lire de près des romans comme *Alyce*, le *Coin des Cyprès* et *Latitia*, que Jaloux nous offre aujourd'hui, on se rendra compte qu'ils sont pleins d'une force âpre et désolée, que le récit y a toujours un accent d'une sourde violence. Les tragédies du cœur qu'il déroule sous nos yeux ont une grandeur désespérée. Si l'on réduit sa *Latitia* à un simple scénario, on peut être choqué de voir un homme jeune, comme ce Jacques Delussin, convalescent d'une longue maladie, qui reprend goût à la vie et, par conséquent, à l'amour, faire don de cette adorable *Latitia* Erante, fille d'un père vénitien d'une mère zurichoise, qu'il chérit, au poète Walter Grail, d'une Française et d'un père allemand. Jacques Delussin, la longue et insatiable passion de la jeune fille pour l'artiste et, en les réunissant, il ne fait que le malheur de *Latitia*. Walter Grail poursuit, dans la vie, les images qu'il s'est faites des femmes, les chimères nées de son esprit. Rien d'autre. Egoïsme cruel, despotisme du poète, qu'aucune immolation ne peut guérir ni même toucher.

Que signifie un pareil livre, sinon que nous poursuivons toujours les « créatures non vivantes, mais celles de notre imagination, que nous recelons en nous notre plus impitoyable ennemi et que le bonheur est fait surtout de rêves manqués, de désirs inassouvis, de parties perdues. Conclusion pessimiste, qui est celle d'Edmond Jaloux, mais qui n'est pas d'un homme faible; elle nous apparaît plutôt comme la conviction d'un cœur fort mais désespéré, prêt à accomplir les plus pénibles tâches sans y croire, sans espoir de récompense. Ame de stoïcien vouée par avance à tous les martyres de l'amour. Les héros de *Latitia*, Walter Grail et *Latitia* Erante, sont des carrefours de races; ils appartiennent à la galerie de ces âmes étrangères qu'Edmond Jaloux connaît bien et propos desquelles il nous a donné de remarquables études.

L'action de son œuvre se déroule à Lannan, sur les bords du lac Léman. Ne quittons pas le canton de Vaud, dont M. C.-F. Ramuz est l'interprète humain et précis. C.-F. Ramuz, par une série d'œuvres fortes, s'était acquis en dehors de la Suisse une enviable renommée. Il pouvait élargir son public encore; mais, par une décision volontaire, C.-F. Ramuz préfère rester un romancier de terroir. Car c'est là, selon nous, la conclusion que l'on doit tirer de la longue lettre doctrinale adressée à l'éditeur Bernard Grasset. C.-F. Ramuz, licencié des lettres de notre Sorbonne, écrivain extrêmement doux, répond à ceux qui l'ont accusé d'être mal volontairement : « Je ferais le français que j'entends dans mon canton suisse. La langue classique du XVIII^e siècle n'a pas pénétré au pays de Vaud. Pourquoi voir dans la langue classique la langue de l'avenir? La question est nette, elle pose un intéressant problème que nous voudrions avoir le loisir d'étudier sous ses diverses faces. Pour aller au plus court, nous pensons que C.-F. Ramuz n'est point dans la vérité, qu'on doit prendre dans une langue ce qu'elle a d'universel, d'accepté par le plus grand nombre, pour le bien des idées ou des sentiments qu'on veut répandre. Se servir d'un parler local, c'est restreindre la portée d'une œuvre, lui couper une partie de son chemin à travers le monde. Est-ce le but d'un romancier, d'un écrivain de la valeur de C.-F. Ramuz, qui peut prétendre pour ses œuvres à une plus vaste audience? »

Robert de Traz, auteur écrivain suisse, est à l'opposé de C.-F. Ramuz; il accepte notre tradition classique et chacun de ses livres, roman, récit de voyage, étude politique porte la marque de notre culture. Robert de Traz est de nos esprits les plus ouverts sur notre temps qu'il nous offre aujourd'hui : *L'Esprit de Genève*, qui vient de paraître, est là pour le prouver. Nous en parlerons un prochain jour.

Jean VIGNAUD.

La dernière et dramatique audience du procès de Jane Weiller

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Et le supplice — c'était à d'autres que nous d'affirmer par un arrêt s'il était ou non mérité — recommençait tout au long de la journée d'hier et de la nuit qui précéda cette aube dernière de la justice populaire, faite de sentimentalité spontanée et d'un effort héroïque vers cet absolu de logique dont douze honnêtes gens espèrent qu'il correspondra à l'absolu justice.

A l'heure où le verdict est rendu, les détails de tels débats, si passionnants qu'ils paraissent, dans l'instant même, perdent singulièrement de leur intérêt. Le plus scrupuleux mémorialiste se fait un devoir nouveau de ne plus retenir que l'essentiel.

Des témoins...

Nous laisserons donc parmi les ombres fugitivement apparues sur le fronton de ce théâtre pathétique M. Violet et d'autres amis de Robert Weiller, qui ne virent en lui qu'un camarade charmant, un collègue ou un subordonné « parfaitement équilibré ».

Nous n'insisterons pas davantage sur les répliques aigües de M. de Moro-Giafferi, habile à représenter à ces témoins que « l'homme doux et parfaitement normal » était, dans le même moment, déclaré « irresponsable » par les médecins aliénistes, ce qui, d'ailleurs, lui épargnait les inconvénients d'une poursuite en correctionnelle.

Bien entendu, M. Campinchi, partie civile, répliqua du ton qu'il a adopté pour ce tournoi et, bien entendu encore, M. de Moro-Giafferi riposta, et ce ne fut pas sans attrister tous ceux qui, au Palais, estiment hautement ces deux grands orateurs. Faut-il dire que le président Warain se trouva dix fois dans l'obligation d'en appeler au respect de ses hautes fonctions? Pour trancher bref, tout ce qu'on peut concevoir en fait de désolant tumulte, de conflits déplorables aura comblé les pires amateurs de scandale s'il en était, ce qu'on ne peut admettre, dans cette salle d'habitudes du Palais... et qui pourtant manifesta plus d'une fois, en des sens fort divers.

Le capital de cette journée décisive fut l'audition des trois premières femmes de Robert Weiller, du vieux M. Boyer, père de l'accusée, et de M. Ottoni, second mari de Jane Boyer.

La peur...

La première entendue des épouses Weiller fut la troisième en date. Une élégante personne, joliment habillée, velours noir à col et parements de marmotte. D'une voix bien posée, elle conta ses fiançailles et sa vie de jeune mariée :

« Je lui puis. Il était correct et affectueux. C'est assez tard qu'il me révéla s'être marié précédemment, exactement lors de la première communion de sa fille. Nous ne nous vîmes que par hasard. Quant à ses crises, elles ne m'apparaissent pas tout de suite. Mais je les connus terribles. A la moindre contrariété, au moindre souci d'affaires, lui, d'ordinaire affectueux encore que d'humeur fantasque, s'abandonnait à de redoutables violences. Je passais sur le plus de choses possibles pour entretenir l'atmosphère d'un ménage agréable, mais bientôt ce fut en vain. Je sus prévoir ses crises deux ou trois jours à l'avance. Elles devinrent de plus en plus fréquentes. Il s'élevait, criait, me menaçait. Les nuits surtout étaient terribles! »

Sensation

Tandis que parle le témoin, Jane Boyer, écrasée, relève enfin la tête. C'est passionnément qu'elle écoute, quelle suit celle qui triompha de ce qui lui a mené à la catastrophe. Les jurés, qui tout d'abord semblaient marquer seulement une immense lassitude de vêtements détreints assez étrangers au procès, suivent, eux aussi, avec une honnête attention le récit appliqué du témoin qui poursuit ainsi, répétant les paroles mêmes de l'accusée :

« J'ai vu mon mari venir sur moi les mains en avant, les poings levés; j'en ai eu peur! »

Le témoin dit encore :

« Vers la fin de notre union mon mari se mit à me suggérer des choses... »

On pense quelles choses !

Le témoin estima alors que c'était assez pour demander le divorce.

De cette déposition, le président, le ministère public et M. Campinchi retiendront, contre l'accusée, que Robert Weiller, dangereux audébut, est devenu, après l'incident inoffensif après l'incident syncope.

L'accusée. — Oui, mais de jour en jour, les crises furent plus graves et mon mari devint plus dangereux.

On pense quelles choses !

Le témoin estima alors que c'était assez pour demander le divorce.

De cette déposition, le président, le ministère public et M. Campinchi retiendront, contre l'accusée, que Robert Weiller, dangereux audébut, est devenu, après l'incident inoffensif après l'incident syncope.

L'accusée. — Oui, mais de jour en jour, les crises furent plus graves et mon mari devint plus dangereux.

On pense quelles choses !

Le témoin estima alors que c'était assez pour demander le divorce.

De cette déposition, le président, le ministère public et M. Campinchi retiendront, contre l'accusée, que Robert Weiller, dangereux audébut, est devenu, après l'incident inoffensif après l'incident syncope.

L'accusée. — Oui, mais de jour en jour, les crises furent plus graves et mon mari devint plus dangereux.

On pense quelles choses !

Le témoin estima alors que c'était assez pour demander le divorce.

De cette déposition, le président, le ministère public et M. Campinchi retiendront, contre l'accusée, que Robert Weiller, dangereux audébut, est devenu, après l'incident inoffensif après l'incident syncope.

L'accusée. — Oui, mais de jour en jour, les crises furent plus graves et mon mari devint plus dangereux.

On pense quelles choses !

Le témoin estima alors que c'était assez pour demander le divorce.

De cette déposition, le président, le ministère public et M. Campinchi retiendront, contre l'accusée, que Robert Weiller, dangereux audébut, est devenu, après l'incident inoffensif après l'incident syncope.

L'accusée. — Oui, mais de jour en jour, les crises furent plus graves et mon mari devint plus dangereux.

On pense quelles choses !

qu'elle fut rapportée comment, un soir, Weiller la menaça jusqu'à braver sur elle un revolver. M. Gaget, avocat général, lui demanda si son mari n'avait pas d'impérieuses raisons de se montrer si violent. Oh ! sans doute, le ministère public qui a réquisitoire contre Jane Boyer, qui tua son mari, n'eût pas excusé Robert Weiller, assassin de sa deuxième femme.

Secouée de frissons nerveux, le témoin refuse de répondre. Menacée par le président des rigueurs de la loi — ce qui fera courir des rumeurs — elle réclame un huis clos qui lui est refusé.

Alors le ministère public révèle, tandis que la malheureuse sanglote à la barre, qu'elle aussi fréquentait les maisons de rendez-vous.

Le témoin. — C'était Weiller qui m'y obligeait et quand je l'eus quitté, il vint me poursuivre en mon refuge, me menaçant de son revolver pour me poursuivre encore !

Le témoin. — C'était Weiller qui m'y obligeait et quand je l'eus quitté, il vint me poursuivre en mon refuge, me menaçant de son revolver pour me poursuivre encore !

Le témoin. — C'était Weiller qui m'y obligeait et quand je l'eus quitté, il vint me poursuivre en mon refuge, me menaçant de son revolver pour me poursuivre encore !

Le témoin. — C'était Weiller qui m'y obligeait et quand je l'eus quitté, il vint me poursuivre en mon refuge, me menaçant de son revolver pour me poursuivre encore !

Le témoin. — C'était Weiller qui m'y obligeait et quand je l'eus quitté, il vint me poursuivre en mon refuge, me menaçant de son revolver pour me poursuivre encore !

Le témoin. — C'était Weiller qui m'y obligeait et quand je l'eus quitté, il vint me poursuivre en mon refuge, me menaçant de son revolver pour me poursuivre encore !

Le témoin. — C'était Weiller qui m'y obligeait et quand je l'eus quitté, il vint me poursuivre en mon refuge, me menaçant de son revolver pour me poursuivre encore !

Le témoin. — C'était Weiller qui m'y obligeait et quand je l'eus quitté, il vint me poursuivre en mon refuge, me menaçant de son revolver pour me poursuivre encore !

Le témoin. — C'était Weiller qui m'y obligeait et quand je l'eus quitté, il vint me poursuivre en mon refuge, me menaçant de son revolver pour me poursuivre encore !

Le témoin. — C'était Weiller qui m'y obligeait et quand je l'eus quitté, il vint me poursuivre en mon refuge, me menaçant de son revolver pour me poursuivre encore !

Le témoin. — C'était Weiller qui m'y obligeait et quand je l'eus quitté, il vint me poursuivre en mon refuge, me menaçant de son revolver pour me poursuivre encore !

Le témoin. — C'était Weiller qui m'y obligeait et quand je l'eus quitté, il vint me poursuivre en mon refuge, me menaçant de son revolver pour me poursuivre encore !

Le témoin. — C'était Weiller qui m'y obligeait et quand je l'eus quitté, il vint me poursuivre en mon refuge, me menaçant de son revolver pour me poursuivre encore !

Le témoin. — C'était Weiller qui m'y obligeait et quand je l'eus quitté, il vint me poursuivre en mon refuge, me menaçant de son revolver pour me poursuivre encore !

Le témoin. — C'était Weiller qui m'y obligeait et quand je l'eus quitté, il vint me poursuivre en mon refuge, me menaçant de son revolver pour me poursuivre encore !

Le témoin. — C'était Weiller qui m'y obligeait et quand je l'eus quitté, il vint me poursuivre en mon refuge, me menaçant de son revolver pour me poursuivre encore !

Le témoin. — C'était Weiller qui m'y obligeait et quand je l'eus quitté, il vint me poursuivre en mon refuge, me menaçant de son revolver pour me poursuivre encore !

Le témoin. — C'était Weiller qui m'y obligeait et quand je l'eus quitté, il vint me poursuivre en mon refuge, me menaçant de son revolver pour me poursuivre encore !

Le témoin. — C'était Weiller qui m'y obligeait et quand je l'eus quitté, il vint me poursuivre en mon refuge, me menaçant de son revolver pour me poursuivre encore !

Le témoin. — C'était Weiller qui m'y obligeait et quand je l'eus quitté, il vint me poursuivre en mon refuge, me menaçant de son revolver pour me poursuivre encore !

Le témoin. — C'était Weiller qui m'y obligeait et quand je l'eus quitté, il vint me poursuivre en mon refuge, me menaçant de son revolver pour me poursuivre encore !

Le témoin. — C'était Weiller qui m'y obligeait et quand je l'eus quitté, il vint me poursuivre en mon refuge, me menaçant de son revolver pour me poursuivre encore !

Le témoin. — C'était Weiller qui m'y obligeait et quand je l'eus quitté, il vint me poursuivre en mon refuge, me menaçant de son revolver pour me poursuivre encore !

Le témoin. — C'était Weiller qui m'y obligeait et quand je l'eus quitté, il vint me poursuivre en mon refuge, me menaçant de son revolver pour me poursuivre encore !

Le témoin. — C'était Weiller qui m'y obligeait et quand je l'eus quitté, il vint me poursuivre en mon refuge, me menaçant de son revolver pour me poursuivre encore !

Le témoin. — C'était Weiller qui m'y obligeait et quand je l'eus quitté, il vint me poursuivre en mon refuge, me menaçant de son revolver pour me poursuivre encore !

Le témoin. — C'était Weiller qui m'y obligeait et quand je l'eus quitté, il vint me poursuivre en mon refuge, me menaçant de son revolver pour me poursuivre encore !

Le témoin. — C'était Weiller qui m'y obligeait et quand je l'eus quitté, il vint me poursuivre en mon refuge, me menaçant de son revolver pour me poursuivre encore !

Le témoin. — C'était Weiller qui m'y obligeait et quand je l'eus quitté, il vint me poursuivre en mon refuge, me menaçant de son revolver pour me poursuivre encore !

Le témoin. — C'était Weiller qui m'y obligeait et quand je l'eus quitté, il vint me poursuivre en mon refuge, me menaçant de son revolver pour me poursuivre encore !

Le témoin. — C'était Weiller qui m'y obligeait et quand je l'eus quitté, il vint me poursuivre en mon refuge, me menaçant de son revolver pour me poursuivre encore !

Le témoin. — C'était Weiller qui m'y obligeait et quand je l'eus quitté, il vint me poursuivre en mon refuge, me menaçant de son revolver pour me poursuivre encore !

Le témoin. — C'était Weiller qui m'y obligeait et quand je l'eus quitté, il vint me poursuivre en mon refuge, me menaçant de son revolver pour me poursuivre encore !

Le témoin. — C'était Weiller qui m'y obligeait et quand je l'eus quitté, il vint me poursuivre en mon refuge, me menaçant de son revolver pour me poursuivre encore !

Le témoin. — C'était Weiller qui m'y obligeait et quand je l'eus quitté, il vint me poursuivre en mon refuge, me menaçant de son revolver pour me poursuivre encore !

Le témoin. — C'était Weiller qui m'y obligeait et quand je l'eus quitté, il vint me poursuivre en mon refuge, me menaçant de son revolver pour me poursuivre encore !

Le témoin. — C'était Weiller qui m'y obligeait et quand je l'eus quitté, il vint me poursuivre en mon refuge, me menaçant de son revolver pour me poursuivre encore !

Le témoin. — C'était Weiller qui m'y obligeait et quand je l'eus quitté, il vint me poursuivre en mon refuge, me menaçant de son revolver pour me poursuivre encore !

Le témoin. — C'était Weiller qui m'y obligeait et quand je l'eus quitté, il vint me poursuivre en mon refuge, me menaçant de son revolver pour me poursuivre encore !

Le témoin. — C'était Weiller qui m'y obligeait et quand je l'eus quitté, il vint me poursuivre en mon refuge, me menaçant de son revolver pour me poursuivre encore !

Le témoin. — C'était Weiller qui m'y obligeait et quand je l'eus quitté, il vint me poursuivre en mon refuge, me menaçant de son revolver pour me poursuivre encore !

Le témoin. — C'était Weiller qui m'y obligeait et quand je l'eus quitté, il vint me poursuivre en mon refuge, me menaçant de son revolver pour me poursuivre encore !

Le témoin. — C'était Weiller qui m'y obligeait et quand je l'eus quitté, il vint me poursuivre en mon refuge, me menaçant de son revolver pour me poursuivre encore !

Le témoin. — C'était Weiller qui m'y obligeait et quand je l'eus quitté, il vint me poursuivre en mon refuge, me menaçant de son revolver pour me poursuivre encore !

Le témoin. — C'était Weiller qui m'y obligeait et quand je l'eus quitté, il vint me poursuivre en mon refuge, me menaçant de son revolver pour me poursuivre encore !

Le témoin. — C'était Weiller qui m'y obligeait et quand je l'eus quitté, il vint me poursuivre en mon refuge, me menaçant de son revolver pour me poursuivre encore !

Le témoin. — C'était Weiller qui m'y obligeait et quand je l'eus quitté, il vint me poursuivre en mon refuge, me menaçant de son revolver pour me poursuivre encore !

Le témoin. — C'était Weiller qui m'y obligeait et quand je l'eus quitté, il vint me poursuivre en mon refuge, me menaçant de son revolver pour me poursuivre encore !

Le témoin. — C'était Weiller qui m'y obligeait et quand je l'eus quitté, il vint me poursuivre en mon refuge, me menaçant de son revolver pour me poursuivre encore !

Le témoin. — C'était Weiller qui m'y obligeait et quand je l'eus quitté, il vint me poursuivre en mon refuge, me menaçant de son revolver pour me poursuivre encore !

Le témoin. — C'était Weiller qui m'y obligeait et quand je l'eus quitté, il vint me poursuivre en mon refuge, me menaçant de son revolver pour me poursuivre encore !

LES CÉRÉMONIES DE LA TOUSSAINT

Paris célèbre le culte de ses morts

Selon la pieuse tradition de la Toussaint, Paris va célébrer aujourd'hui et demain, dans le recueillement, le culte de ses morts. Dans les cimetières de la capitale et des banlieues lointaines, sur les tombes parées de fleurs fraîches, des ombres silencieuses viendront se prosterner... Pèlerinage muet et douloureux de ces âmes qui, comme chaque année, se rendent à ces cérémonies solennelles sur les tombes de l'inconnu et sur les monuments élevés à la mémoire des héros disparus.

Sur la tombe de l'Inconnu
A 9 h. 45, le conseil municipal, ayant à sa tête son président, M. d'Andigné, rendra à la dalle sacrée de l'Arbre de Triomphe, l'hommage des Parisiens.

Une heure plus tard, les membres de l'Association générale des mutilés de la guerre, réunis, à 10 h. 30, à la sortie du métro « George-V », viendront à leur tour déposer une gerbe sur la tombe du soldat inconnu. A 17 h. 45, en présence de M. Beaud, vice-président du conseil municipal, deux torches seront allumées par deux pupilles de la nation. Une délégation de l'Association parisienne des anciens combattants se rendra également dans la matinée à l'Arbre de Triomphe.

Sur la tombe du maréchal Foch
Le tombeau du maréchal Foch recevra lui aussi, à 10 h. 45, l'hommage du conseil municipal. C'est M. Beaud qui a reçu l'émouvante mission de se rendre aux Invalides, où il déposera une couronne sur la tombe du grand chef disparu.

Au cimetière d'Ivry
D'autre part, les Vétérans des armées de terre et de mer, dirigés par M. Sassebaud, président général, feront, à 9 h. 45, leur pèlerinage annuel au monument des soldats morts pour la patrie, élevé au cimetière d'Ivry, et sur lequel la Ville de Paris fera déposer deux couronnes.

Au cimetière Montparnasse
Des couronnes seront également déposées, au nom du conseil municipal, au cimetière Montparnasse, sur le monument du souvenir et sur celui des soldats morts pour la patrie en 1870-1871. A 9 heures, M. Beaud se rendra sur les tombes des gardiens de la paix et des gardes républicains.

Au Père-Lachaise
Plus nombreuses encore seront les cérémonies qui se dérouleront au Père-Lachaise, où M. André Puech, vice-président du conseil municipal, se rendra, à 16 heures, sur le monument des travailleurs municipaux morts victimes du devoir. Le matin, à 10 h. 30, c'est le monument des soldats belges qui recevra l'hommage des sociétés belges guidées par l'ambassadeur de Belgique. Les monuments du Souvenir et des morts de 1870-71 recevront aussi des couronnes.

L'hommage aux aviateurs disparus
Des cérémonies particulièrement émouvantes auront lieu dans différents cimetières où les aviateurs disparus ont été enterrés. M. Maurice Bokanowski, au cimetière Montmartre, recevra, notamment, l'hommage du gouvernement.

Enfin, d'autres pèlerinages auront lieu aux cimetières de Pantin, de Bagneux et de Suresnes; à 15 heures, à la mairie du VI^e arrondissement, une cérémonie se déroulera en l'honneur des morts pour la patrie.

LES CÉRÉMONIES D'HIER

Au cimetière Montparnasse
M. Jean Chippaie, préfet de police, accompagné de M. Renard, préfet de la Seine, s'est rendu hier matin, à neuf heures, au cimetière Montparnasse, pour s'incliner devant les tombes des gardiens de la paix, gardes républicains et sapeurs-pompiers qui y sont inhumés et pour rendre hommage à la mémoire des fonctionnaires, employés et agents de la préfecture tombés à l'ennemi.

A la préfecture de police
A 10 heures, le préfet, entouré de tous les hauts fonctionnaires de la préfecture de police, s'est rendu devant le tableau d'honneur des victimes du devoir, sous la voûte de la préfecture, et devant le monument aux fonctionnaires et agents morts pour la France. Après une minute de recueillement, M. Chippaie a déposé devant ce tableau une magnifique gerbe de chrysanthèmes.

Une jeune bonne avait étouffé son enfant et l'avait jeté dans un puits

Quimper, 31 oct. (dép. Petit Parisien). On découvrit le 6 septembre dernier, dans un puits, à l'école de filles de Sérignan (Finistère), le cadavre d'un enfant nouveau-né du sexe féminin. Après une enquête ouverte par l'inspecteur principal Le Gall, de la brigade mobile de Rennes, vient d'aboutir à l'arrestation d'une jeune bonne, Marie-Yvonne Marrec, née le 6 avril 1905, à Sérignan, domestique chez M. et Mme L. avenue Victor-Hugo, au Parc-Saint-Maur.

La jeune fille a avoué qu'elle avait mis au monde une fillette en janvier dernier, alors qu'elle habitait à Sérignan. Elle avait étouffé son enfant et l'avait jeté huit jours plus tard, dans le puits de l'école.

La cour de cassation rejette le pourvoi d'Ughetto l'assassin de Valensole

On se rappelle la profonde émotion que causa dans le Sud-Est le quintuple assassinat, commis dans la nuit du 2 décembre 1928, à Valensole (Basses-Alpes), par le jeune Ughetto, un vaurien de moins de dix-huit ans, qu'assistaient un complice mineur de seize ans, Witowski.

La loi ne permettait pas de condamner Witowski à mort, en raison de son âge; Ughetto seul encourut donc la peine capitale.

Ses avocats d'office, devant la cour de cassation, n'avaient trouvé aucun moyen de droit à invoquer; le pourvoi fut rejeté, conformément à l'avis du conseiller rapporteur et du ministère public.

XII

Sullivan Mac Grégor

Dans l'après-midi du lendemain de cette journée, qui avait été si féconde en événements et en surprises pour M. de Merville, deux hommes causaient en fumant des cigarettes, dans le petit salon d'un appartement situé au deuxième étage d'un large immeuble nouvellement construit de la rue de la Victoire.

Au seuil de cette maison, et sur la porte de l'appartement, deux plaques d'acier indiquaient que la Compagnie asiatique avait installé ses bureaux dans ce local et que lesdits bureaux étaient ouverts tous les jours, de deux à quatre heures.

Qu'est-ce que c'était que la Compagnie asiatique ?

Personne ne le savait.

On ignorait la nature des affaires dont elle s'occupait, et si l'on avait interrogé à ce sujet le concierge de l'immeuble, il aurait répondu que c'était

L'assassinat de Rigaudin

La matinée du comptable disparu

M. Matifas entend terminer au plus vite son enquête sur l'assassinat de Rigaudin, afin de prendre rapidement une décision définitive sur le sort du tailleur Almazoff. Hier le juge d'instruction a tenté de mettre au point l'historique de Rigaudin dans la matinée du lundi 9 septembre, en interrogeant un certain nombre de témoins et notamment les frères Dunner. Almazoff avait déclaré que son ami et lui étaient arrivés à la gare du Nord à 7 h. 10. Est-ce exact ? Le ticket de l'autobus BG, pris ce jour-là par Rigaudin, prouve que le tailleur a dit la vérité.

Cette voiture a quitté la porte de Bagneux à 7 h. 53. Elle est passée quelques minutes après place Gambetta; Rigaudin y est monté, après une courte visite à son appartement place Emile-Landrin, où il s'était rendu en sortant de la gare du Nord.

L'autobus, qui est arrivé place de l'Opéra à 8 h. 25, avait laissé Rigaudin quelques minutes auparavant, à proximité de la rue Chabanais. Rigaudin est arrivé chez le fourreur Dunner vers 8 h. 30. Il a bavardé environ un quart d'heure avec M. Gisele Dunner, sœur du fourreur, attendant l'arrivée de ce dernier.

M. Edouard Dunner, qui avait passé le dimanche à Villiers-le-Bel, avait quitté cette localité par le train de 7 h. 45. Une heure après, il était à la gare du Nord et, vers 8 h. 45, à son magasin.

L'entrevue avec Rigaudin ne dura guère plus de dix minutes, si bien que lorsque le frère du fourreur, M. Henri Dunner, vint au magasin, il ne vit pas le comptable.

LES BEAUX PROGRAMMES

Madeline, Broadway Melody.
 Paramount, le Patriote.
 Gaumont-Palace, la Possession.
 Aubert-Palace, le Tour de jazz.
 Max-Linder Pathé, Lucky Boy.
 Marivaux Pathé, les Trois masques.
 "Electric-Palace, Tu m'appartiens.
 Impérial Pathé, Séduction (Edouk).
 Gaumont-Luxor, le Maître noir (film sonore).
 Rialto, la Mort du corsaire.
 Majoll-Palace, les Tzarevitch.
 Omnia-Pathé, Monte-Cristo (deuxième époque).
 Gaumont, le Collier.
 Céliast, Tempête sur l'Asie.
 "Elle-de-Paris (4, r. Etolie), le Cadavre vivant.
 Cigale-Ciné, Monte-Cristo (deuxième époque).
 Carillon, la Maison des hommes vivants.
 Cinéma Omnia, le Maître noir.
 Clichy-Palace, Nouvelle Orléans.
 Luna, Tu ne mentras pas (Lily Damita).

-0- MAILLOT-PALACE présente *Le Taxi* qui fait tant rire, et *Le Tzarenitch*, l'opérette à grand spectacle de Franz Lehar, qui charme par sa délicieuse musique. En soirée l'orchestre de M. Lucas, en matinée les adaptations sonores de M. Söyer.

LE PLUS GRAND SPECTACLE
SONORE
aux
CAPUCINES
LUMIERES DE GLOIRE
parlant et chantant
WILTON - BROCKLISS - TIFFANY

AUJOURD'HUI VENDREDI
GRANDE PREMIERE
de
LUCKY-BOY
PARLANT et CHANTANT en
MAX - LINDER - PATHE

CARTIS & C^{ie} illusionniste fantaisiste
La chanteuse ROSE-TEMPS

Tous les jours matinales à 2 h. 30
Dimanche et fêtes; permanent de 2 à 7 h.

Les Folles-Fox ont entrepris leur tournée du monde : parties d'Andréux avec un succès triomphal, elles ont reçu en Europe l'accueil des plus enthousiastes. De Paris il n'en est pas question, tout le monde se grincerait passerait au Moulin-Rouge mois-ci.

CETTE SEMAINE
DANS
Cine-Miroir
Vous trouverez un
CONCOURS

CONCOURS
CINÉMATOGRAPHIQUE

Facile et amusant et que
tout le monde peut faire.

CHACQUE SEMAINE
"Ciné-Miroir" donnera ainsi un
NOUVEAU CONCOURS
où vous pourrez gagner
100 francs.

EN VENTE PARTOUT : **75** centimes



Préfaut dans « la Regatta »

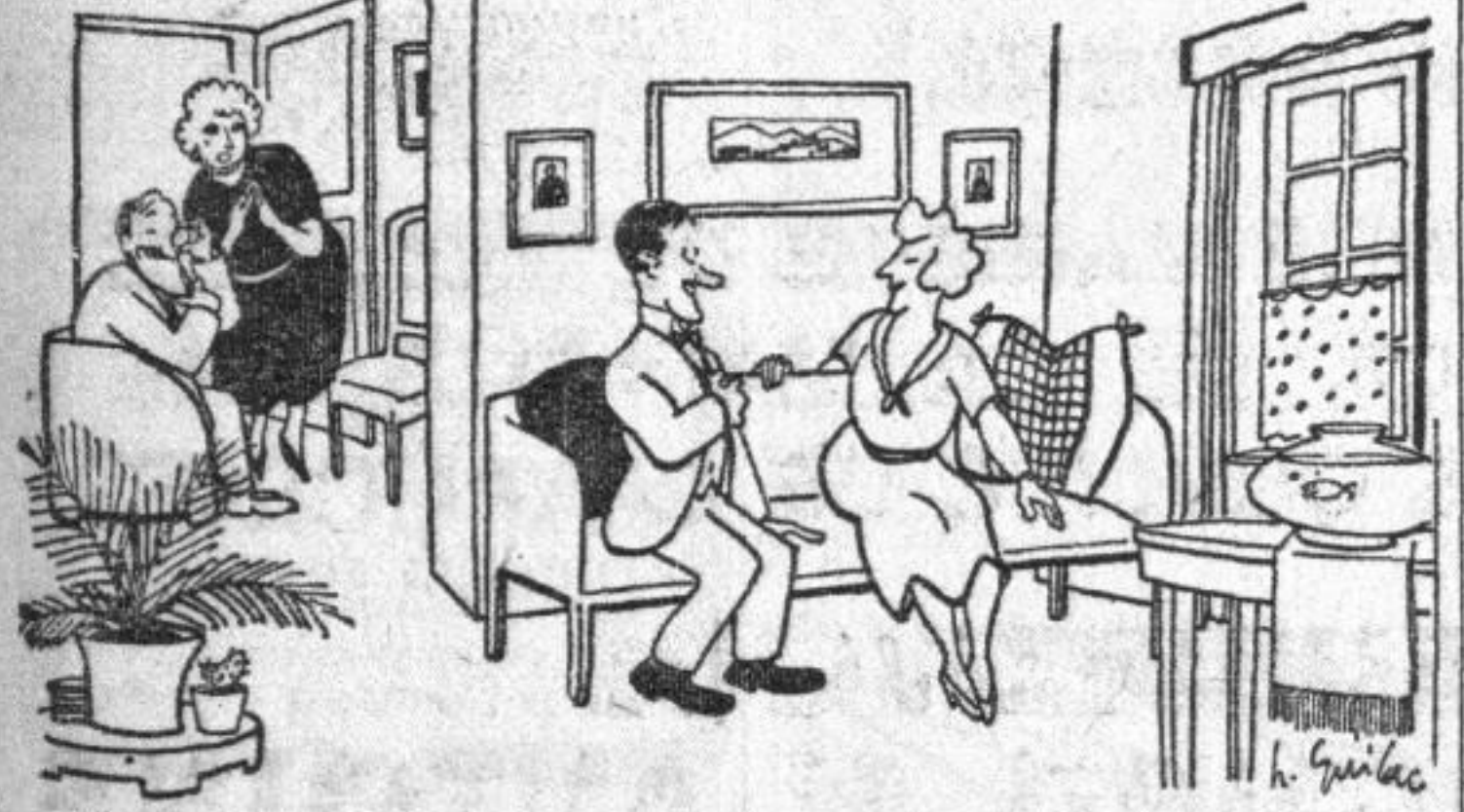
PHILIPS
RADIO
PRÉSENTE

**SA
SÉRIE
MERVEILLEUSE**

Propos de bonne humeur

JOSETTE ET LE BONHEUR

Il était une fois une jeune fille... Belle comme le jour ? Ou comme la nuit ? Avec des cheveux couleur de soleil et des yeux comme des étoiles... Non point. Rien de tout cela, qu'on ne voit nulle part, si ce n'est dans les contes de fées. Et comme on ne lit plus les contes de fées...



visage, sur lequel vous ne me croiriez pas si je vous disais qu'il n'y avait ni un peu de poudre ni un soupçon de rouge.

Enfin, une jeune fille d'aujourd'hui, très agréable à regarder et pas le moins du monde ennuyée à entendre, parce qu'elle n'était pas bête, vous savez ; pas plus que les jeunes filles d'hier ou d'avant-hier, d'ailleurs ; mais on s'apercevait davantage qu'elle était intelligente, parce qu'elle prenait, beaucoup plus facilement que les jeunes filles de jadis, part à la conversation.

Et cette jeune fille, que nous appellerons Josette, si vous le permettez, avait une idée en tête : se marier.

C'est une excellente idée, beaucoup plus répandue qu'on ne le croit.

Surtout, voilà : Josette n'avait qu'une dot assez légère. Encore une aventure qui arrive à pas mal de jeunes filles, ce qui d'ailleurs permettait à Josette de se dire : Bah ! Je ne serais pas la seule qui se marierait presque sans dot !

Et, tout comme si elle avait lu les lignes précédentes, elle ajoutait : « D'ailleurs, je ne suis pas désagréable à voir, ni ennuyée à écouter. J'ai les cheveux coupés, un peu de poudre, un peu de rouge... Pourquoi ne pourrais-je pas à la marier ? »

Evidemment, il n'y avait aucune raison pour que Josette, qui n'était ni timide ni évanouie, ne trouvât pas à se marier, puisque tant d'autres jeunes filles, ou évanouies ou timides, décrochent tout de même un mari.

Et Josette ne demandait pas grand-chose à l'existence : être heureuse — autant qu'on peut l'être, bien entendu. Et cela en rendant son mari heureux — autant qu'il le mériterait, cela va de soi.

De son mari, qu'attendait-elle ? Tout simplement qu'il la menât à la découverte du bonheur.

C'est pas grand-chose, dites-vous ? Eh ! eh ! ce n'est pas rien, ni besoin si facile !

Et voilà qu'un beau jour un jeune homme déclara à Josette qu'il l'aimait et la prendrait pour femme si elle voulait de lui pour mari.

Et voilà ma Josette joyeuse, non pas qu'elle aimât éperdument son soupirant (il ne lui était pas indifférent, voilà tout), mais simplement parce qu'il lui apportait la preuve qu'elle ne s'était pas trompée en assurant qu'elle se marierait un jour.

On a arrêté hier à Pantin un acrobate-cambrioleur

Un cambrioleur a été arrêté hier, qui était l'auteur de nombreuses et fructueuses opérations dans la banlieue Est, notamment à Saint-Maur, Maisons-Alfort et Créteil.

C'est un nommé Pierre — Raymond Dubois, âgé de vingt-sept ans, qui, par ses talents d'acrobate et de professionnel, ce qui lui valut une belle médaille de sa patrie d'origine, réussit à s'introduire dans les villas par les fenêtres du premier étage, en grimpant le long des gouttières ou conduites d'eau.

Il y a huit jours, un gendarme de la brigade de Pantin avait réussi à l'appréhender ; mais, au moment où il lui passait les menottes, l'acrobate avait pu se dégager et s'enfuir.

Ce sont les inspecteurs Hénon et Dagnaud, de la brigade de banlieue, qui sont parvenus hier, avec l'aide de l'inspecteur Combal, de Pantin, à arrêter l'aidé acrobate.

Dubois a formellement refusé de faire connaître les noms de ses complices et de ses recréateurs. Le montant de ses vols atteint 150.000 francs.

BULLETIN FINANCIER : Cours de la Bourse du Jeudi 31 Octobre

Changement de décor : alors que la veille la plupart des valeurs étaient invendables, on n'a pu que difficilement cotier hier les premiers cours, en raison de l'absence des demandes. Ce revirement a été provoqué par un ensemble d'éléments concordants. Tout d'abord, le redressement du marché américain a écarté la cause d'appréhension la plus vive pour les milieux financiers. D'autre part, la réduction des réserves de la Banque d'Angleterre, la baisse des obligations de la Distribution (+1.25), de l'Air Liquide (+1.25).

Aux groupes étrangers, le Suez s'est attribué 75 centimes, le Rio Tinto 155, le Foulon d'Egypte 135.

PARQUET			MARCHÉ EN BANQUE		
A terme et au comptant			A terme et au comptant		
Banque de France, 20.000	1.287,50	1.287,50	Banque de France, 20.000	1.287,50	1.287,50
Banque d'Algérie, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque d'Algérie, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de Paris, 2.000	1.287,50	1.287,50	Banque de Paris, 2.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Indochine, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Ynn, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50	Banque de l'Inde, 1.000	1.287,50	1.287,50
Banque de l'Indochine, 1.000	1.287				

NUMERO 23

TIRAGE: 15 MILLIONS D'EXEMPLAIRES

NOVEMBRE 1929



LE CITROËN

PAGE MENSUELLE DES PROPRIÉTAIRES ET FUTURS PROPRIÉTAIRES DE VOITURES CITROËN



SALON DES VEHICULES INDUSTRIELS

du 14 au 24 Novembre

LES VOITURES "UTILITAIRES" CITROËN RÉPONDENT A TOUS LES BESOINS

charge utile

500 KGS

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Le moteur 10 CV 4 cylindres (qui effectivement en développe 30) est nerveux et sobre. Avec son allumage Delco-Remy alimenté par une batterie d'accumulateurs de 90 ampères-heure les démarrages sont faciles. Une pression sur le bouton commandant le démarreur électrique et le moteur tourne. Embrayage à disque unique progressif, boîte de vitesses robuste, pont arrière judicieusement démultiplié, direction douce, tout rend la conduite aisée même sur les chemins les plus difficiles. La suspension avec ses quatre grands ressorts et ses amortisseurs indéformables est excellente quel que soit le chargement. Le freinage? Celui d'une voiture de luxe: freins puissants sur les 4 roues commandés par servo-frein Citroën (licence Westinghouse) et frein à main sur la transmission.

Les carrosseries sont pratiques et ne craignent pas le rude contact des marchandises les plus grossières.

Prix d'achat, frais d'entretien, amortissement, tout bien compté, il n'existe pas de voiture de transport rapide plus économique.

LES AUTOCHENILLES

Elles sont constituées avec un châssis C-4 ou C-6 suivant qu'elles sont équipées d'un moteur 10 CV 4 cylindres ou 14 CV 6 cylindres. Les roues arrière sont remplacées par des propulseurs à chenilles souples système Kegresse-Hinstin, dont l'adhérence au sol permet de circuler sur des terrains inaccessibles aux voitures ordinaires.

Une autochenille peut, utilisée comme tracteur agricole, tirer une charrue à 3 socs labourant à 12 centimètres de profondeur et exécuter tous autres travaux de surface. A la ferme elle actionne: batteuse, dynamo, scie, etc...

En un mot, c'est un instrument complet qui, à lui seul, remplace tout un arsenal coûteux et encombrant.

Echos

Savez-vous que :

...Pour contribuer à l'embarras de Paris, on a vendu 10.000 voitures en 1922, 30.000 en 1926, 44.000 dans les huit premiers mois de 1929, et la progression continue.

...S'il y avait la même proportion de voitures en France qu'en Russie, il n'y aurait chez nous que 6.000 automobiles, soit la moitié de la production mensuelle de Citroën.

...L'Amérique possède 1 voiture par 4 habitants, la France 1 par 30, la Chine 1 par 21.000.

Le triomphe de la femme

Il est remarquable de voir ce qu'on a fait pour les femmes chauffeurs depuis une dizaine d'années.

Et quelques ignorants disent à tort, en voyant passer une jolie voiture élégante, un petit cabriolet bien fini :

— Pute! voiture de dame...

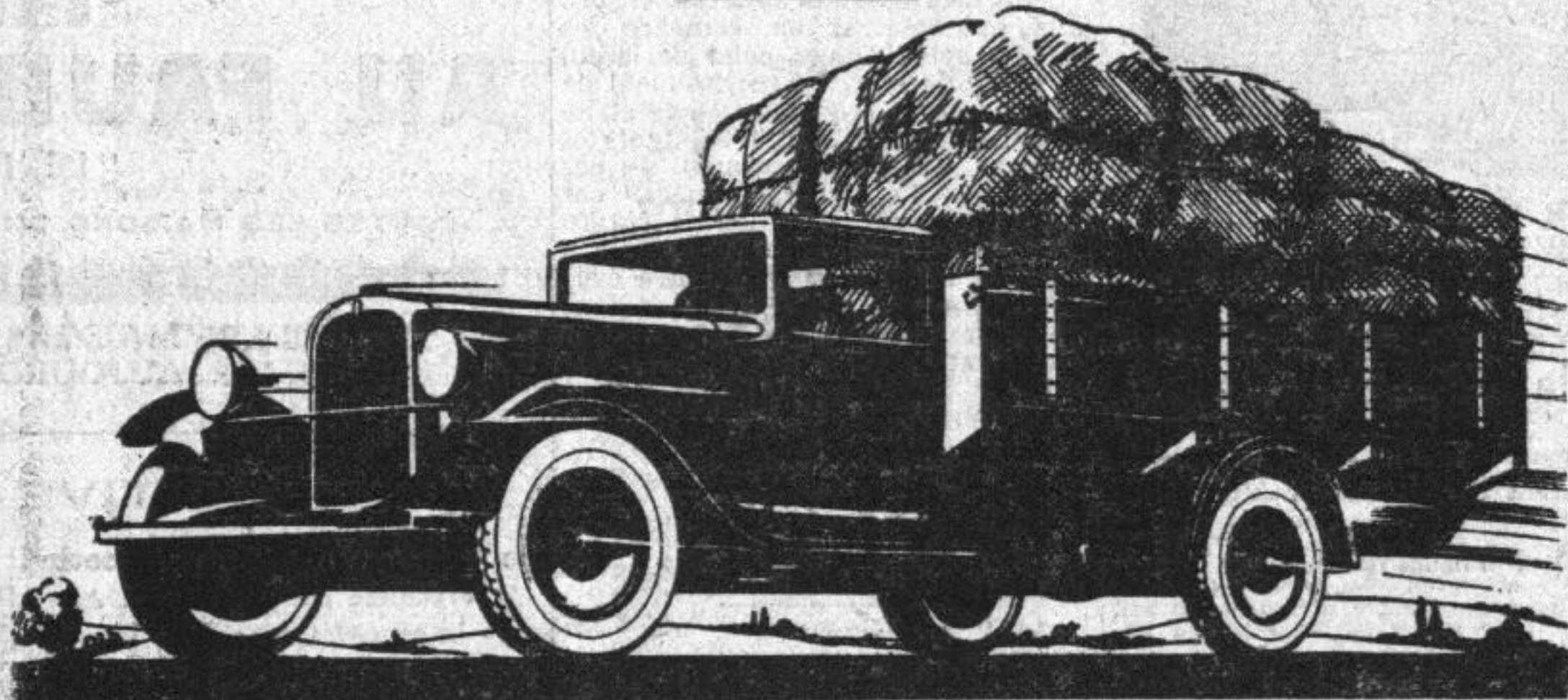
C'est le plus bel égoïsme qu'on puisse faire d'une automobile: elle se fait gratuitement, sans s'en douter. Avant 1919, il fallait être un héros pour manœuvrer une voiture dans certaines circonstances.

Depuis cette époque, tous les efforts musculaires ont été remplacés par une simple pression sur un bouton.

C'est la femme conductrice qui a créé l'auto moderne. L'homme est bien ingrat qui lui dit au Salon, son carnet de chèques à la main, qu'elle « n'y connaît rien! ». C'est entièrement à elle qu'il doit le confort de sa voiture...

charge utile

1.800 KGS



PLATEFORME..... 31.500

PRIX DE QUELQUES-UNS DE NOS MODÈLES 1800 KILOS

CHASSIS nu.....	25.900	CAMION bache.....	32.100	CAR FERME Grand Tourisme.....	Prix sur demande.
CHASSIS avec cabine	28.550	FOURGON.....	32.400	CAR OUVRANT Grand Tourisme.....	
CAMION.....	31.350	BENNE basculante.....	32.000	FOURGON DE LIVRAISON à grande hauteur.....	

Pour tous autres modèles devis sur demande.

Caractéristiques techniques des 1.800 kgs.

CHASSIS. — Moteur 6 cylindres, monobloc 72 x 100, d'une grande souplesse, cylindrée 2 litres 440. Puissance imposée 14 CV. Puissance effective 45 CV. à 3.000 tours. Vilebrequin rigoureusement équilibré à 4 paliers. Filtre à huile, filtre à essence et épurateur d'air retenant les impuretés et maintenant le moteur en état de propreté intérieure constante. Réservoir d'essence de 48 litres; nourrice formant réserve d'essence de 12 litres. Allumage système Delco-Remy, alimenté par batterie de 90 ampères-heure. Embrayage à disque unique, avec dispositif d'entraînement progressif. Boîte de vitesses à 4 vitesses et marche AR. Pont AR, type banjo; Avertisseur électrique. Freinage au pied très énergique sur les 4 roues par auto-serreurs Bendix.

Frein à main indépendant. Suspension par 4 ressorts articulés sur silent-blocs, supprimant tout entretien; amortisseurs hydrauliques à l'avant. Roues interchangeables « Michelin », garnies de pneumatiques à haute pression 30 x 5 à l'AV. et 32 x 6 à l'AR. ou bien avec pneumatiques à basse pression: 16 x 50, simples à l'AV., jumelés à l'AR. Poids nu en ordre de marche: 1.800 kilos. Voie: 1 m. 42 à l'avant, 1 m. 48 à l'arrière. Longueur 5 m. 14.

CARROSSERIES. — Toutes les carrosseries de série comportent les caractéristiques suivantes: Cabine AV à conduite intérieure « Tout Acier ». — Deux portes avec poches. — Essuie-glace électrique. — Pare-soleil. —

Tableau de bord émaillé et éclairé, groupant les divers boutons de commande, le compteur kilométrique-indicateur de vitesse, l'indicateur de niveau d'essence et celui de pression d'huile. — Phares émaillés avec lampes de route et de ville. — Dispositif d'éclairage « Code de la route ». — Lanterne AR avec signal lumineux et automatique de ralentissement. — Peinture mouchetée aux produits nitro-cellulosiques. — Les parties métalliques, non émaillées ni peintes, sont parkérisées et rendues inoxydables; elles ne nécessitent aucun entretien.

Les caisses sont très spacieuses et aisément accessibles. En plus des modèles de série, la 1.800 kilos peut recevoir les carrosseries les plus diverses.

charge utile

1.000 KGS

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Même moteur 10 CV 4 cylindres puissant et économique que les voitures pour charge utile de 500 kilos; mêmes caractéristiques générales. Bien entendu, le châssis est plus long et sa résistance largement proportionnée à la charge qu'il a à transporter.

Toutes les carrosseries sont vastes et possèdent une confortable cabine conduite intérieure à deux places, avec glaces de portières à manivelles, pare-brise à inclinaison réglable, essuie-glace électrique, pare-soleil, etc... Une planche de bord émaillée et éclairée supporte les instruments de contrôle. L'avertisseur électrique est commandé du centre du volant ainsi que l'allumage des phares. A l'arrière de la voiture est placé un indicateur automatique et lumineux de ralentissement.

Par sa capacité de transport de 1 tonne, ce modèle répond au mieux à la grande majorité des besoins de transport des commerçants, agriculteurs et industriels.

LES VOITURES UTILITAIRES CITROËN SERONT EXPOSEES DU 14 AU 24 NOVEMBRE, AU GRAND-PALAIS. ELLES SONT, DES MAINTENANT, VISIBLES CHEZ TOUS LES AGENTS DE LA MARQUE.

50 VOITURES UTILITAIRES D'ESSAIS DES DIVERS MODELES SERONT A LA DISPOSITION DE LA CLIENTELE AUX PORTES DU SALON.

Dernières Nouvelles Citroën

PARIS. — Les visites d'usines qui se sont poursuivies avec succès pendant la première quinzaine d'octobre sont, en raison des transformations apportées à nos ateliers, interrompues jusqu'à nouvel ordre.

PARIS. — De nombreuses délégations d'agents Citroën sont venues de toutes les parties du monde à l'occasion du Salon de l'Automobile. Gironne au hasard: 200 Anglais, 32 Espagnols, 45 Scandinaves, 32 Belges, 21 Allemands, 28 Hollandais, 22 Portugais, 15 Italiens, 13 Suisses, des délégations polonaises, bulgares, tchèque, serbe, hongroise, roumaine, turque, arabe, grecque, hindoue.

GRIGNON (Seine-et-Oise). — A l'Ecole nationale d'agriculture, à eu lieu, le 9 octobre, en présence de 400 agents, une démonstration d'autochenilles, avec expériences de moticulture, remorquage de chariots lourdement chargés.

VARSOVIE. — Deux voitures Citroën C-4 ont pris les 1^{re} et 2^{es} places de la catégorie 1.500 cm³ et la 3^e et 4^{es} places du classement général dans le rallye féminin organisé par l'Automobile-Club de Pologne, accomplissant le parcours sans pénalisation.

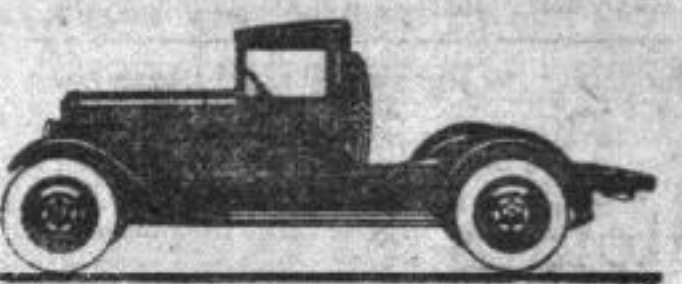
LYSBOURNE. — Une voiture Citroën a pris la 1^{re} place du Rallye automobile de Conde et effectué un parcours de 2.505 kilomètres sans la moindre pénalisation.

COLOGNE. — La course du grand circuit routier de Neuburg a été gagnée par une conduite intérieure Citroën 6 cylindres appartenant à M. Ludwig Krüger.

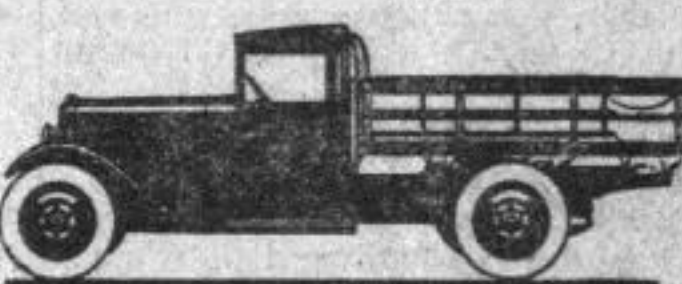
OSTENDE. — La Coupe de régularité, courue sur le circuit Ostende-Bruxelles-Vienne-Belgrade-Budapest et retour, soit 4.200 kilomètres, a été remportée par le pilote d'une conduite intérieure de C-6 Citroën, victorieuse à la moyenne de 45 kilomètres. Trois autres 6 cylindres de la marque terminèrent également sans pénalisation.



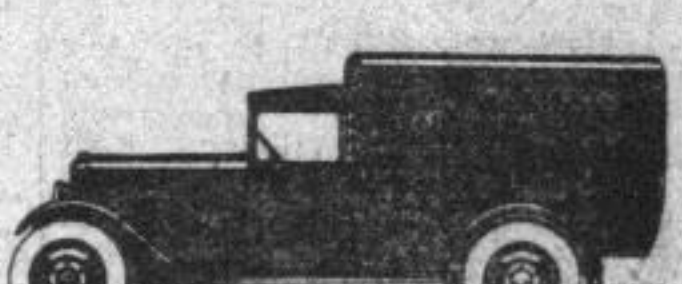
CHASSIS NU
PRIX: 18.890



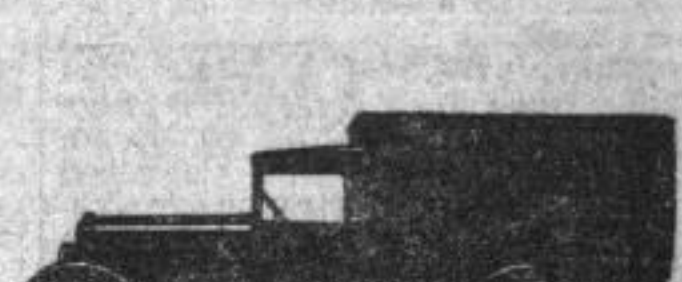
PLATEAU
PRIX: 21.000



PLATEFORME
PRIX: 22.000



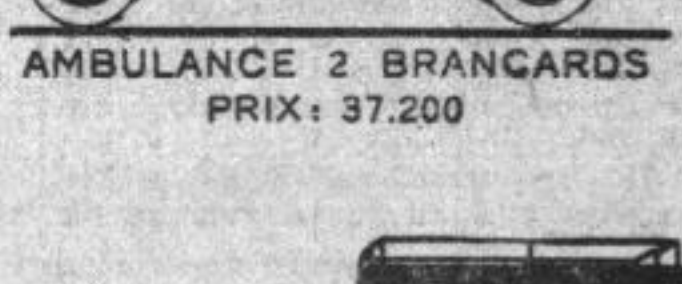
CAMIONNETTE BACHÉE
PRIX: 23.500



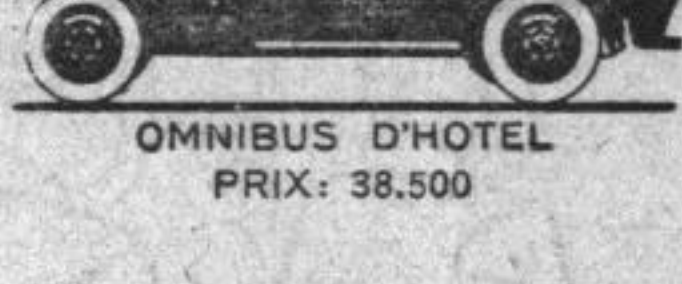
FOURGON DE LIVRAISON
PRIX: 24.500



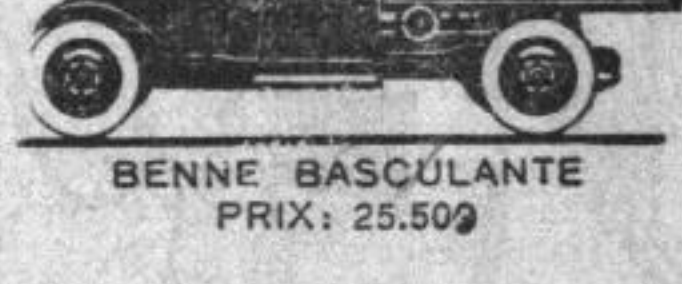
AMBULANCE 2 BRANCARDS
PRIX: 37.200



OMNIBUS D'HOTEL
PRIX: 38.500



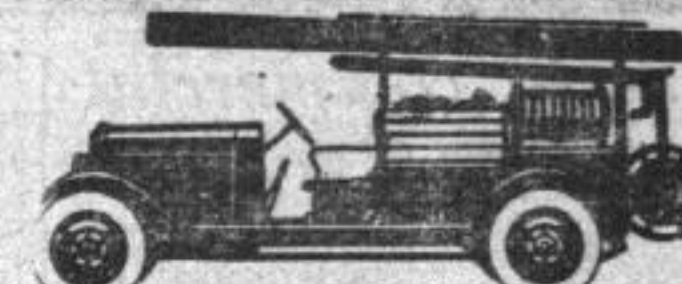
BENNE BASCULANTE
PRIX: 25.500



VOITURE MAGASIN
PRIX: 31.000



POMPE A INCENDIE
(Prix sur demande)



TOUTES NOS VOITURES SONT VENDUES A CRÉDIT EN 12 OU 18 MENSUALITÉS

SAVEZ-VOUS ACHETER UNE VOITURE UTILITAIRE ?

1. Une voiture utilitaire ne se choisit pas comme une voiture de tourisme. La première fournit son effort pendant plus de 2.500 heures par an tandis que la seconde ne travaille réellement que pendant le quart de ce temps.

2. Observez: sur 100 courses, une camionnette porte 95 fois une charge moindre que celle pour laquelle elle est prévue. Choisissez le modèle correspondant à la charge utile à transporter: qu'il ne soit ni trop lourd (entretien trop coûteux) ni trop léger (une voiture surchargée ne dure pas).

3. A chaque problème de transport correspond un modèle particulier: 1.000 kgs de plomb ne se chargent pas comme 1.000 kgs de plumes. Choisissez votre carrosserie suivant la nature des marchandises.

4. Ne croyez pas que dans une « utilitaire » le confort ne compte pas. Un conducteur fatigué se venge sur sa voiture.

5. Un véhicule rapide gagne des minutes. Un véhicule maniable gagne des heures. Ayez un camion à faible rayon de braquage. Attention! Ce n'est pas le cas de toutes les marques.

6. Sécurité! Là où une conduite intérieure monte sur le trottoir, un camion enfonce une vitrine. Ayez des freins très puissants, commandés par servo-frein.

7. Quand elle roule, une voiture utilitaire ne coûte pas, elle rapporte. Immobilisée, elle représente un manque à gagner. Ne choisissez qu'une voiture dont les arrêts seront réduits au minimum.

TOUTES NOS VOITURES BENEFICIENT D'UNE REVISION COMPLETE ET GRATUITE APRES LES 500 PREMIERS KILOMETRES